

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 D 01164

Numéro SIREN : 775 596 885

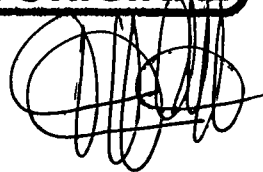
Nom ou dénomination : OXYANE

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/032718

OXYANE

Avenue de Satolas Green
69330 PUSIGNAN

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Comptes annuels au 30/06/2022

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : COOPERATIVE OXYANE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : L'ARCHER Avenue Satolas Green 69330 PUSIGNAN

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 30/06/2022	Exercice N-1
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA 436 317,00		436 317,00	414 759,00
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 4 419 618,80	AG 4 109 193,25	310 425,55	588 236,10
	Fonds commercial (1)	AH 1 339 907,52	AI 1 272 302,46	67 605,06	107 337,19
	Autres immobilisations incorporelles	AJ 22 862,70	AK	22 862,70	91 129,64
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN 11 426 931,05	AO 2 135 422,69	9 291 508,36	12 819 670,74
	Constructions	AP 121 485 001,67	AQ 95 250 078,35	26 234 923,32	35 668 895,09
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 95 618 475,38	AS 84 538 981,43	11 079 493,95	17 181 038,20
	Autres immobilisations corporelles	AT 9 274 882,05	AU 8 443 363,35	831 518,70	1 180 722,58
	Immobilisations en cours	AV 1 974 305,24	AW	1 974 305,24	703 226,95
	Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations	CU 33 880 395,43	CV 343 171,02	33 537 224,41	33 598 127,88
	Créances rattachées à des participations	BB 46 247,67	BC	46 247,67	3 771 806,37
	Autres titres immobilisés	BD 30,60	BE	30,60	30,60
	Prêts	BF 11 202,25	BG 7 622,25	3 580,00	62 238,07
	Autres immobilisations financières	BH 3 962 489,27	BI	3 962 489,27	495 013,97
TOTAL (II)		BJ 283 462 349,63	BK 196 100 134,80	87 362 214,83	106 267 473,38
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL 368 366,03	BM	368 366,03	254 138,06
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT 54 004 355,70	BU 449 491,94	53 554 863,76	39 766 223,28
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	BX 39 229 561,85	BY 1 095 527,00	38 134 034,85	40 790 432,60
	Clients et comptes rattachés (3)				
	Autres créances (3)	BZ 66 469 636,24	CA 2 144 526,00	64 325 110,24	49 634 816,66
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	CD	CE		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Comptes de Régularisation	Disponibilités	CF 6 613 832,49	CG	6 613 832,49	3 523 072,44
	Charges constatées d'avance (3)	CH 19 886 842,33	CI	19 886 842,33	4 467 677,43
	TOTAL (III)	CJ 186 572 594,64	CK 3 689 544,94	182 883 049,70	138 436 360,47
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 470 471 261,27	IA 199 789 679,74	270 681 581,53	245 118 592,85
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP 3 824 426,75	(3) Part à plus d'un an :	CR 1 888 496,69
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :	

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : COOPERATIVE OXYANE

Néant ☐

					Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)			(Dont versé :	9 649 554,00	)	DA	10 085 871,00	10 272 203,97
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB	289 137,44	289 137,44
	Écarts de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence :	EK	)	DC	3 491 502,38	3 491 502,38
	Réserve légale (3)						DD	12 108 753,22	12 108 753,22
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE	16 301 218,18	16 301 218,18
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1	)	DF	28 288 642,15	28 288 642,15
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants		EJ	)	DG	28 543 172,29	34 060 235,59
	Report à nouveau						DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI	1 269 036,11	(5 517 063,30)
	Subventions d'investissement						DJ		
	Provisions réglementées						DK	616 730,47	518 091,86
	TOTAL (I)						DL	100 994 063,24	99 812 721,49
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM		
	Avances conditionnées						DN		
	TOTAL (II)						DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP	84 754,00	
	Provisions pour charges						DQ	2 673 841,00	2 819 647,00
	TOTAL (III)						DR	2 758 595,00	2 819 647,00
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS		
	Autres emprunts obligataires						DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU	100 622 316,28	85 776 463,38
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	)	DV	165,00		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW	16 329,89	11 320,32
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX	32 022 361,96	26 801 350,86
	Dettes fiscales et sociales						DY	9 166 070,96	9 328 803,28
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ	2 013 519,72	1 263 363,46
	Autres dettes						EA	23 074 252,50	19 213 026,18
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB	13 906,98	91 896,88
TOTAL (IV)						EC	166 928 923,29	142 486 224,36	
Écarts de conversion passif (V)						ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE	270 681 581,53	245 118 592,85	
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital					1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C		
			Écart de réévaluation libre				1D		
			Réserve de réévaluation (1976)				1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme					EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG	151 146 992,42	126 410 557,37
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et C.C.P					EH	79 065 549,57	56 588 987,92

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : COOPERATIVE OXYANE

Néant ☐

				Exercice N				Exercice N-1		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA	289 091 403,65	FB	55 493 277,29	FC	344 584 680,94	267 128 696,21
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	25 018 972,84	FH		FI	25 018 972,84	17 413 163,06	
	Chiffres d'affaires nets			FJ	314 110 376,49	FK	55 493 277,29	FL	369 603 653,78	284 541 859,27
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	410 302,62	148 820,16	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	5 029 169,16	8 667 560,05	
	Autres produits (1) (11)						FQ	103 612,63	40 955,39	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	375 146 738,19	293 399 194,87	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	307 149 256,91	221 628 967,44	
	Variation de stock (marchandises)						FT	(13 752 812,42)	2 631 658,70	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	567 649,07	646 314,30	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	(114 227,97)	7 965,17	
	Autres achats et charges externes (3)						FW	46 588 886,43	40 419 901,55	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	2 376 383,74	2 308 647,25	
	Salaires et traitements						FY	18 315 136,64	15 948 096,24	
	Charges sociales (10)						FZ	6 443 679,76	5 838 462,49	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	5 979 052,04	7 828 250,52	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	894 644,94	3 280 220,00		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	114 754,00	259 331,00		
	Autres charges (12)						GE	905 292,87	861 296,95	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	375 467 696,01	301 659 111,61	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(320 957,82)	(8 259 916,74)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 694 970,64	4 624 965,63	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	622,20	4 088,69	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	847 816,13	1 190 473,70	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	15 000,00	178 507,00	
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	2 558 408,97	5 998 035,02	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 374 796,50	1 802 177,91	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 374 796,50	1 802 177,91	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 183 612,47	4 195 857,11		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	862 654,65	(4 064 059,63)		

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : COOPERATIVE OXYANE

Néant ☐

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	50 938,81	1 504 129,12
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	18 367 523,08	2 984 973,33
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		600 000,00
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	18 418 461,89	5 089 102,45
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	59 759,79	4 417 302,73
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	17 853 682,03	1 068 722,28
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	98 638,61	1 056 081,11
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	18 012 080,43	6 542 106,12
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	406 381,46	(1 453 003,67)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	396 123 609,05	304 486 332,34
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	394 854 572,94	310 003 395,64
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 269 036,11	(5 517 063,30)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	1 376 577,83	2 759 783,32
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier	HP		46 780,70
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		4 396 625,00
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 614 036,14	4 417 743,84
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	353,54	8 135,46
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 368 043,16	4 347 575,67
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	393 964,52	592 230,78
	(13) Dont primes et cotisations facultatives complémentaires personnelles A6	A9		
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7			
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	selon détail en annexe			
	TOTAL GENERAL		18 012 080,43	18 418 461,89
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs
	TOTAL GENERAL			

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Désignation de l'entreprise : COOPERATIVE OXYANE

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise : COOPERATIVE OXYANE

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	6 914 633,34	PF	344 134,72	PG	1 877 272,35	PH	5 381 495,71
TOTAL I		RK	6 914 633,34	RM	344 134,72	RN	1 877 272,35	RO	5 381 495,71
Terrains		PI	2 619 336,00	PJ	206 983,57	PK	690 896,88	PL	2 135 422,69
Constructions	Sur sol propre	PM	79 678 082,91	PN	2 163 997,46	PO	2 405 869,23	PQ	79 436 211,14
	Sur sol d'autrui	PR	7 260 375,77	PS	352 592,08	PT		PU	7 612 967,85
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	8 707 527,64	PW	337 348,73	PX	843 977,01	PY	8 200 899,36
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	89 868 201,04	QA	2 288 796,67	QB	7 618 016,28	QC	84 538 981,43
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	352 221,71	QE	422,24	QF	728,68	QG	351 915,27
	Matériel de transport	QH	5 978 746,79	QI	142 192,99	QJ	271 099,17	QK	5 849 840,61
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 431 499,78	QM	142 583,58	QN	464 470,36	QO	2 109 613,00
	Emballages récupérables et divers	QP	131 994,47	QR		QS		QT	131 994,47
	TOTAL II	QU	197 027 986,11	QV	5 634 917,32	QW	12 295 057,61	QX	190 367 845,82
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ON	203 942 619,45	OP	5 979 052,04	OQ	14 172 329,96	OR	195 749 341,53

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob incorp	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol propre	98 638,61						98 638,61
sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Inst gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
	98 638,61						98 638,61
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	98 638,61	NQ	NR	NS	NT	NU
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	98 638,61	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)	NZ
							98 638,61

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Désignation de l'entreprise : COOPERATIVE OXYANE

Néant

☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	518 091,86	TM	98 638,61
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies I1 du C.GI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	518 091,86	TS	98 638,61
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	1 939 647,00	4Y	4Z
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	880 000,00	5W	114 754,00
	TOTAL II	5Z	2 819 647,00	TV	114 754,00
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	485 320,00	6P	449 491,94
	Sur comptes clients	6T	926 366,00	6U	169 161,00
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	1 868 534,00	6Y	275 992,00
	TOTAL III	7B	3 646 013,27	TY	894 644,94
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	6 983 752,13	UB	1 108 037,55
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	1 009 398,94	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ	98 638,61	UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Extension 1

COOPERATIVE OXYANE

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Extension 2

COOPERATIVE OXYANE

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Provision remise en état	880 000,00	30 000,00		910 000,00
Provision pour litiges		84 754,00		84 754,00
TOTAL	880 000,00	114 754,00		994 754,00
SOMME DES EXTENSIONS	880 000,00	114 754,00		994 754,00

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Autres immobs financières	7 622,25			7 622,25
TOTAL	7 622,25			7 622,25
SOMME DES EXTENSIONS	7 622,25			7 622,25

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Provisions créances adhérents	1 868 534,00	275 992,00		2 144 526,00
TOTAL	1 868 534,00	275 992,00		2 144 526,00
SOMME DES EXTENSIONS	1 868 534,00	275 992,00		2 144 526,00

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : COOPERATIVE OXYANE

Néant ☐

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL	46 247,67	UM		UN	46 247,67
	Prêts (1) (2)					UP	11 202,25	UR	11 202,25	US	
	Autres immobilisations financières					UT	3 962 489,27	UV	3 813 224,50	UW	149 264,77
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA	803 753,76				803 753,76
	Autres créances clients					UX	38 425 808,09		38 425 808,09		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)					ZI					
	Personnel et comptes rattachés					UY	9 979,92		6 418,90		3 561,02
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ	31 170,91		31 170,91		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	83 509,00		83 509,00		
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	2 858 434,61		2 858 434,61		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN					
		Divers				VP					
	Groupe et associés (2)					VC	50 715 811,87		49 634 629,96		1 081 181,91
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	12 770 729,93		12 770 729,93		
	Charges constatées d'avance					VS	19 886 842,33		19 886 842,33		
	TOTAUX					VT	129 605 979,61	VU	127 521 970,48	VV	2 084 009,13
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	58 658,07				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	79 065 549,57	79 065 549,57					
		à plus d'1 an à l'origine		VH	21 556 766,71	5 791 330,73	12 494 134,68	3 271 301,30			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	165,00			165,00			
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	32 022 361,96	32 022 361,96					
Personnel et comptes rattachés				8C	3 354 201,12	3 354 201,12					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	1 931 930,05	1 931 930,05					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 075 802,27	3 075 802,27						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	804 137,52	804 137,52						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	2 013 519,72	2 013 519,72					
Groupe et associés (2)				VI	20 896 171,31	20 896 171,31					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	2 178 081,19	2 178 081,19					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L	13 906,98	13 906,98					
TOTAUX				VY	166 912 593,40	VZ	151 146 992,42	12 494 299,68		3 271 301,30	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	5 778 865,00	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	13 402 978,63					

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2022

Désignation de l'entreprise : COOPERATIVE OXYANE

Néant ☐Exercice N, clos le :
30/06/2022

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA 1 269 036,11

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WB		
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BI)	XX	XW		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						17	

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GII	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{	- imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)			I8
			- imposées au taux de 0%			ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs	{	- Plus-values nettes à court terme			WN
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU		/ones d'entreprises (activité exonérée)	SW	WQ
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3
					TOTAL I	WR

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.F.										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV		
		- imposées aux taux de 0 %								WH		
		- imposées aux taux de 19 %								WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales		((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	))		XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies 1)	L5		XF	
		/one franchise urbaine - TL (art. 44 octies 1)	OV		Sociétés investissant immobilièrement (art. 206C)	K3		/one de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septedecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)	IF		/one franchise d'activités N.C. (art. 44 quaterdecies)	XC			
					/one de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC		/one de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A I et 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite				YH			XG	1 466 538,72
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				YD				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)		YI	Créance dégagée par le report en arrière du déficit				ZI				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL									
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	1 466 538,72	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI			XJ	197 502,61		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL			XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)									XO	197 502,61		
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN						

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2022

Désignation de l'entreprise : COOPERATIVE OXYANE				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	7 838 819,97
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-11-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	7 838 819,97
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	197 502,61
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	8 036 322,58
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
			8X		8Y
			8Z		9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)			9B		9C
Provisions pour dépréciation					
			9D		9E
			9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

**10 - DÉFICITS INDÉMNITÉS POUR CONGES
À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2022

Extension 1

COOPERATIVE OXYANE

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2022

Désignation de l'entreprise : COOPERATIVE OXYANE

Néant ☐

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(5 517 063,30)			ZD	(5 517 063,30)
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	
					Autres répartitions	ZF	
	TOTAL I	ØF	(5 517 063,30)		Report à nouveau	ZG	
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	(5 517 063,30)
					TOTAL II		

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)					J7	YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	3 954 557,39
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8	XQ	4 125 418,35
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	1 709 841,60
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES	ST	36 799 069,09
	Total du poste correspondant à la ligne I'W du tableau n° 2052						ZJ	46 588 886,43
							YW	510 046,50
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE						9Z	1 866 337,24
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS	YX	2 376 383,74
	Total du compte correspondant à la ligne I'X du tableau n° 2052						YY	37 683 918,00
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YZ	42 878 209,00
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						ØB	16 964 188,52
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2020)						ØS	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ZK	1,00 %
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société							
	- Numéro de centre de gestion agréé					XP	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	
							Si oui cocher 1 Sinon 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG	
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octet du CGI						RH	
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale					JH	N° SIRET de la société mère du groupe	
						JJ		

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD \(Régime des groupes de sociétés\)](#)

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

① RAPPEL DES PRINCIPES COMPTABLES :

Les comptes annuels de l'exercice, arrêtés le 30 JUIN 2022, ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et suivant les normes et méthodes du Plan Comptable des coopératives agricoles défini par le règlement ANC 2021-01 du 7 mai 2021, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- *continuité de l'exploitation,*
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- *indépendance des exercices.*

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

② METHODES COMPTABLES APPLIQUEES AUX DIFFERENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT :

■ IMMOBILISATIONS

Il a été procédé à une réévaluation libre des biens immobiliers de 5 sites au 1/07/91.

La valeur nette comptable à cette date était de 896 007,73 et il en a résulté un écart de réévaluation de 3 491 502,38.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- ✎ Dans ce poste figurent les logiciels informatiques acquis pour 4 419 619€.
Les durées d'amortissement utilisées vont de 3 à 5 ans.

- ✎ Autres immobilisations incorporelles

Elles sont constituées d'indemnités de non rétablissement (fonds de commerce) qui sont amorties dans les coopératives.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 a introduit de nouvelles dispositions relatives à l'amortissement et la dépréciation des actifs. Il a depuis été complété par le CRC 2004-06 relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs. L'ensemble de ces nouvelles modalités ont été appliquées pour l'exercice clos au 30 juin 2005 selon la méthode prospective.

Evaluation des actifs

Historiquement, les immobilisations étaient évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Dans le cadre des nouvelles dispositions en vigueur, la Société a fait le choix de ne retenir aucun des frais d'acquisition accessoires proposés (droits de mutation, droits d'enregistrement, honoraires de notaire, commissions versées, frais d'actes liés à l'acquisition, ...) dans la détermination du coût d'entrée de ses actifs.

Amortissement des actifs

La référence retenue pour la détermination de ces durées d'amortissement est la durée prévisible d'utilisation par l'entreprise, compte tenu

- des conditions d'exploitation habituellement constatées dans les différentes sociétés du Groupe Oxyane.
- des informations diffusées par les instances professionnelles de nos secteurs d'activité.

Les durées retenues sont les suivantes :

✂ Agencements, aménagements de terrains	20 ans
✂ Bâtiments	
✂ Structure générale	
Silos	20 à 30 ans
Magasins	20 ans
Autres bâtiments	20 ans
✂ Couverture et étanchéité	20 ans
✂ Serres des magasins	10 ans
✂ Agencements, aménagements des constructions	10 ans
✂ Ouvrages d'infrastructure	20 ans
✂ Installations de séchage	15 ans
✂ Installations de stockage, triage, conditionnement	10 ans à 15 ans
✂ Autres matériels et outillages	7 ans
✂ Matériels de transport	5 ou 7 ans
✂ Matériels de bureau	5 ou 7 ans
✂ Matériels informatiques	3 à 7 ans
✂ Mobiliers	7 ou 10 ans

Décomposition des actifs

Une approche des actifs par composants a été réalisée. Elle ne trouve à s'appliquer de façon significative que sur les constructions détenues par la Société et recoupe les divers corps de métiers rencontrés dans ce domaine.

Cette approche a été complétée par la distinction de différents types de structure générale concernant :

- les installations de stockage (silos) afin de tenir compte des spécificités de constructions (silos métalliques, silos bétons, cellules métalliques, ...) et des conditions d'utilisation (capacités des installations et taux de rotation).
- les magasins dont certaines parties vitrées pouvant être de nature plus légère que la structure de base ont été détaillées, le cas échéant, en qualité de composant.

La société n'a pas identifié de composants de 2^{ème} catégorie et notamment des programmes de révision pluriannuels pouvant s'appliquer à ses installations ou matériels.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les adhésions et titres de participations ainsi que les autres titres immobiliers ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. Les frais d'acquisition sont incorporés dans le prix de revient.

Des provisions sont constituées lorsque la quote-part d'Oxyane dans les capitaux propres des organismes ou sociétés est inférieure au coût d'acquisition.

Les créances rattachées ont été évaluées à leur valeur nominale.

■ STOCKS ET EN-COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur brute des éléments fongibles du stock a été déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Le calcul de la dépréciation se fait en fonction du délai de rotation des articles.

Cependant la notion de stock mort et dormant est sur 3 niveaux :

- Stock dormant 2-3 ans : rotation de stock > 720 jours et < 1 080 jours (entre 2 et 3 ans de couverture)
- Stock dormant 3-4 ans : rotation de stock > 1 080 jours et < 1 440 jours (entre 3 et 4 ans de couverture)
- Stock mort : rotation de stock > 1 440 jours ou pas de sortie dans les 24 derniers mois

Le taux de dépréciation est appliqué en fonction du niveau de rotation et de la famille de produits comme suit :

Catégorie	Familles	% Morts	% Dormants	% Dormants
			3-4 Ans	2-3 ans
A	Engrais	50%	20%	10%
B	Phytosanitaire	50%	25%	15%
C	Aliment	50%	25%	15%
D	Semences	90%	90%	90%
E	Equipt rural.	50%	25%	15%

Les stocks de céréales de consommation, oléagineux, protéagineux ont été évalués au prix de base payé aux associés coopérateurs incluant le contrat performance.

Il a été rajouté pour le Blé, le Maïs et le Sorgho le montant des majorations mensuelles acquises au 30 JUIN 2022 à savoir 10.23€/T.

Le stock de marchandises approvisionnement est évalué au prix d'achat moyen pondéré, magasin par magasin.

■ CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les taux retenus sont présentés dans le tableau ci-dessous

100%	50%	35%	15%
Procédure de sauvegarde Redressement judiciaire Liquidation judiciaire	Contentieux	> 360J	> 180J

■ AUTRES DETTES

Le solde des comptes courant passif Groupe figure dans le poste Autres dettes.

■ DISPONIBILITE

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

■ ACHATS

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature, sauf les transports payés sur achats et transferts de marchandises approvisionnement.

Les transports sur achats et transferts de marchandises (activités approvisionnement) ont été incorporés directement aux comptes d'achats pour un montant de 786 169.84 €.

■ CALCUL DES INTERETS AUX PARTS

Le calcul des intérêts aux parts des associés coopérateurs est calculé au prorata temporis des évolutions du capital social au cours de l'exercice.

■ ENGAGEMENT DE CREDIT-BAIL

Les amortissements pratiqués sont calculés suivant les durées en vigueur dans la société, selon le mode linéaire.

■ ENGAGEMENT DE RETRAITE

Le calcul est fait salarié par salarié à partir du salaire brut chargé. Une évolution des salaires de 1.20%, un turnover de 5%, et une actualisation du calcul sur la base du taux IBOXX AA10 au 30/06/2022 compte tenu d'une durée de 16 ans.

La table de mortalité retenue est celle de 2017-2019 et l'hypothèse de date de départ à la retraite fixée à 63 ans. Le taux d'actualisation retenu est de 3.22%.

La convention collective applicable est la convention dite 5 branches.

Montant prévisionnel au 30/06/22 : 1 763 781.€

Montant provisionné au 30/06/21 : 1 939 647.€

Reprise de l'exercice 2021/2022 : 175 866 €

Suite au transfert des salariés du GIE intercoop Sud-Est Services en date du 1/04/2021, l'engagement de retraite est conservé en engagement hors bilan dans le GIE. A la date du 30/06/2022, cet engagement représentait 234 000.€.

■ GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERETS

La société utilise, pour la gestion du risque de taux d'intérêts, des instruments afin de limiter les risques de variation des taux. Au 30/06/2022, il n'y avait pas d'opération en cours.

■ GESTION DU RISQUE DE MARCHE

La coopérative cherche à minimiser son exposition aux risques de variation des marchés en utilisant des outils de couverture dérivés de type Futures ou Options sur les marchés réglementés Matif. Le portefeuille au 30/6/2022 est le suivant :

Valeurs au bilan :

	Actif	Passif
FUTURES	1 282 788	
OPTIONS	202 750	
Total :	1 485 538	

Conformément à l'article 628-12 du règlement ANC 2014-03, les primes d'option sont comptabilisées à l'actif puis constatées en résultat.

■ AUTRES INFORMATIONS

La coopérative Oxyane détenait les holdings Oxyane participation et Finagrain. Ces deux entités ont fusionné sur l'exercice 2021/2022 avec un effet rétroactif au 01/07/2021.

■ CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

L'application du règlement ANC 2021-01 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions n'a pas d'impact significatif sur la présentation des états financiers du 30/06/2022.

③ EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et auront une incidence sur l'économie mondiale. Cela constitue donc un événement marquant à la clôture. La situation géopolitique actuelle est complexe et il est impossible de mesurer à ce stade toutes les conséquences des répercussions économiques potentielles.

Néanmoins, à ce stade, la société n'identifie pas d'impact potentiellement significatif sur ses états financiers ou de nature à remettre en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2022	Augmentations	
		Réévaluations courant 2022	Acquisitions courant 2022
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			26 592,04
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 701 336,27		
Total immobilisations incorporelles	7 701 336,27		26 592,04
Immobilisations corporelles			
Terrains	15 439 006,74		723 089,12
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	111 500 837,20		566 651,89
- Constructions sur sol d'autrui	8 922 486,78		
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	10 891 557,43		447 410,13
Installations techniques, matériel et outillages industriels	107 049 239,24		1 776 547,13
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	353 699,17		
- Matériel de transport	6 601 023,73		124 210,33
- Matériel de bureau et mobilier informatique	2 988 467,96		68 758,85
- Emballages récupérables et divers	131 994,47		
Immobilisations corporelles en cours	703 226,95		1 974 305,24
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	264 581 539,67		5 680 972,69
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			228 229,03
Autres participations	37 728 105,27		
Autres titres immobilisés	30,60		
Prêts et autres immobilisations financières	564 874,29		3 810 786,82
Total immobilisations financières	38 293 010,16		4 039 015,85
TOTAL GENERAL	310 575 886,10		9 746 580,58

	Diminutions		Valeur brute fin 2022	Valeur d'origine
	Virements courant 2022	Cessions courant 2022		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement			5 782 389,02	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 592,04	1 935 947,25		
Total immobilisations incorporelles	9 592,04	1 935 947,25	5 782 389,02	
Immobilisations corporelles				
Terrains		4 735 164,81	11 426 931,05	
Constructions :				
- Sur sol propre		9 568 126,11	102 499 362,98	
- Sur sol d'autrui			8 922 486,78	
- Installations générales, agencements et amgt des constructions		1 275 815,65	10 063 151,91	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		13 207 310,99	95 618 475,38	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers		728,68	352 970,49	
- Matériel de transport		501 642,44	6 223 591,62	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		490 901,34	2 566 325,47	
- Emballages récupérables et divers			131 994,47	
Immobilisations corporelles en cours	695 226,95	8 000,00	1 974 305,24	
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	695 226,95	29 787 690,02	239 779 595,39	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence		4 029 691,20	33 926 643,10	
Autres participations			30,60	
Autres titres immobilisés		401 969,59	3 973 691,52	
Prêts et autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières		4 431 660,79	37 900 365,22	
TOTAL GENERAL	704 818,99	36 155 298,06	283 462 349,63	

C Invidé - Tableau annexé

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant debut 2022	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2022
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 914 633,34	344 134,72	1 877 272,35	5 381 495,71
Total immobilisations incorporelles	6 914 633,34	344 134,72	1 877 272,35	5 381 495,71
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 619 336,00	206 983,57	690 896,88	2 135 422,69
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	79 678 082,91	2 163 997,46	2 405 869,23	79 436 211,14
- Constructions sur sol d'autrui	7 260 375,77	352 592,08		7 612 967,85
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.	8 707 527,64	337 348,73	843 977,01	8 200 899,36
Installations techniques, matériel et outillage indust.	89 868 201,04	2 288 796,67	7 618 016,28	84 538 981,43
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	352 221,71	422,24	728,68	351 915,27
- Matériel de transport	5 978 746,79	142 192,99	271 099,17	5 849 840,61
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 431 499,78	142 583,58	464 470,36	2 109 613,00
- Emballages récupérables et divers	131 994,47			131 994,47
Total immobilisations corporelles	197 027 986,11	5 634 917,32	12 295 057,61	190 367 845,82
TOTAL GENERAL	203 942 619,45	5 979 052,04	14 172 329,96	195 749 341,53

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
Total immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre	98 638,61						98 638,61
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
Total immobilisations corporelles	98 638,61						98 638,61
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL	98 638,61						98 638,61
TOTAL GENERAL non ventilé			98 638,61				98 638,61

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant debut 2022	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2022
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au debut 2022	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2022
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	518 091,86	98 638,61				616 730,47
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	518 091,86	98 638,61				616 730,47
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 939 647,00				175 806,00	1 763 841,00
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>1 939 647,00</i>				<i>175 806,00</i>	<i>1 763 841,00</i>
Autres provisions pour risques et charges	880 000,00	114 754,00				994 754,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 819 647,00	114 754,00			175 806,00	2 758 595,00
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	358 171,02				15 000,00	343 171,02
Sur autres immobilisations financières	7 622,25					7 622,25
Sur stocks et en-cours	485 320,00	449 491,94			485 320,00	449 491,94
Sur comptes clients	926 366,00	169 161,00				1 095 527,00
Autres provisions dépréciations	1 868 534,00	275 992,00				2 144 526,00
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 648 013,27	894 644,94			500 320,00	4 040 338,21
TOTAL GENERAL	6 983 752,13	1 108 037,55			676 126,00	7 415 663,68
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 009 398,94			661 126,00	
Dont dotations et reprises financières					15 000,00	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		98 638,61				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

2. Invoice - Tableau annexe

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	46 247,67		46 247,67	3 771 806,37
Prêts (1) (2)	11 202,25	11 202,25		69 860,32
Autres immobilisations financières	3 962 489,27	3 813 224,50	149 264,77	495 013,97
Total actif immobilisé	4 019 939,19	3 824 426,75	195 512,44	4 336 680,66
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	803 753,76		803 753,76	298 555,63
Autres créances clients	38 425 808,09	38 425 808,09		41 418 242,97
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	9 979,92	6 418,90	3 561,02	4 005,20
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 170,91	31 170,91		35 977,72
Impôts sur les bénéfices	83 509,00	83 509,00		106 562,00
Taxe sur la valeur ajoutée	2 858 434,61	2 858 434,61		2 983 237,20
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				77 367,00
Groupe et associés (2)	50 715 811,87	49 634 629,96	1 081 181,91	44 167 346,14
Débiteurs divers	12 770 729,93	12 770 729,93		4 128 855,40
Total actif circulant	105 699 198,09	103 810 701,40	1 888 496,69	93 220 149,26
Charges constatées d'avance	19 886 842,33	19 886 842,33		4 467 677,43
TOTAL DES CREANCES	129 605 979,61	127 521 970,48	2 084 009,13	102 024 507,35
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	58 658,07			
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	79 065 549,57	79 065 549,57			56 588 987,92
- à + de un an	21 556 766,71	5 791 330,73	12 494 134,68	3 271 301,30	29 187 475,46
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	165,00		165,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 022 361,96	32 022 361,96			26 801 350,86
Personnel et comptes rattachés	3 354 201,12	3 354 201,12			2 964 835,66
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 931 930,05	1 931 930,05			1 869 890,17
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	3 075 802,27	3 075 802,27			3 824 590,26
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	804 137,52	804 137,52			669 487,19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 013 519,72	2 013 519,72			1 263 363,46
Groupe et associés (2)	20 896 171,31	20 896 171,31			17 752 512,58
Autres dettes	2 178 081,19	2 178 081,19			1 460 513,60
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	13 906,98	13 906,98			91 896,88
TOTAL DES DETTES	166 912 593,40	151 146 992,42	12 494 299,68	3 271 301,30	142 474 904,04
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		5 778 865,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		13 402 978,63			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

© Invoile - Tableau annexé

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2022	2021
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Penalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales	171,92	35,00
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	59 587,87	4 417 267,73
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	<i>59 759,79</i>	<i>4 417 302,73</i>
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles	58 674,90	3 176,55
Immobilisations corporelles	17 492 632,41	381 196,14
Immobilisations financières	296 903,69	637 842,00
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	<i>17 848 211,00</i>	<i>1 022 214,69</i>
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses	5 471,03	46 507,49
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>	<i>5 471,03</i>	<i>46 507,49</i>
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	98 638,61	1 056 081,11
Total des charges exceptionnelles	18 012 080,43	6 542 106,02

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2022	2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties	731,82	72,77
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	50 206,99	1 504 056,35
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	<i>50 938,81</i>	<i>1 504 129,12</i>
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles	2 000,00	
Immobilisations corporelles	17 695 376,44	1 818 730,00
Immobilisations financières	666 743,02	778 963,50
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cessions d'éléments d'actif</i>	<i>18 364 119,46</i>	<i>2 597 693,50</i>
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers	3 403,62	387 279,83
<i>Total autres produits exceptionnels</i>	<i>3 403,62</i>	<i>387 279,83</i>
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges		600 000,00
TOTAL	18 418 461,89	5 089 102,45

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2022	2021
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 470,60	60 392,48
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>	<i>29 470,60</i>	<i>60 392,48</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 027 976,88	12 452 505,29
Dettes fiscales et sociales	4 781 973,36	4 042 214,38
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>16 809 950,24</i>	<i>16 494 719,67</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 544 604,94	871 054,63
<i>Total dettes diverses</i>	<i>1 544 604,94</i>	<i>871 054,63</i>
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	18 384 025,78	17 426 166,78

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2022	2021
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	11 835 640,49	14 838 952,69
Autres créances	7 779 269,54	3 470 175,20
<i>Total créances</i>	19 614 910,03	18 309 127,89
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	19 614 910,03	18 309 127,89

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2022	2021
Charges d'exploitation :		
Marchandises	19 515 222,52	3 925 001,13
Loyers	137 631,41	206 421,14
Autres charges externes	233 988,40	336 255,16
Taxes		
<i>Total charges d'exploitation</i>	19 886 842,33	4 467 677,43
Charges financières :		
Interêts		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	19 886 842,33	4 467 677,43
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	19 886 842,33	4 467 677,43

Nature des produits	2022	2021
Produits d'exploitation :		
Autres produits	13 906,98	91 896,88
<i>Total produits d'exploitation</i>	13 906,98	91 896,88
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	13 906,98	91 896,88
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	13 906,98	91 896,88
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	19 872 935,35	4 375 780,55

CAPITAL SOCIAL :

La valeur de la part est de 1€.

	CAPITAL LIBERE	CAPITAL A LIBERER	CAPITAL SOUSCRIT
Capital début d'exercice :	9 857 445	414 759	10 272 204
Associés Coopérateurs	9 646 673	414 759	10 061 432
Associés non Coopérateurs	210 772		210 772
Souscriptions Associés Coopérateurs	1 884		1 884
Souscriptions complémentaires Associés Coopérateurs			
Capitalisation ristournes et intérêts			
Souscriptions et transferts de Associés Coopérateurs			
Remboursements Associés Non Coopérateurs	-7 557		-7 557
Remboursements Associés Coopérateurs	-202 218	-272	-202 490
Transferts vers Associés Non Coopérateurs			
Passage des inactifs > 5 ans à capital à rembourser			
Augmentation consécutive à la mise à jour capital statutaire		21 830	21 830
Capital fin d'exercice :	9 649 554	436 317	10 085 871
Associés Coopérateurs	9 446 339	436 317	9 882 656
Associés non Coopérateurs	203 215		203 215

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

L'excédent se décompose ainsi :	
Résultat avec les associés avant participation	1 466 538.72
Résultat avec les tiers avant participation	- 197 502.61
Excédent total :	1 269 036.11
Affectation aux réserves obligatoires :	
Réserve indisponible opérations avec les tiers non associés	
Réserve légale (sur résultat des associés avant participation et forfait social)	
Réserve statutaire	
Réserve compensant les remboursements de parts sociales	207 891.00
Excédent net répartisable :	1 061 145.11
Autres réserves statutaires ou contractuelles	
Intérêts aux parts à avantages particuliers	
Intérêts aux parts 2.23 % (associés non coopérateurs)	4 532.00.00
Intérêts aux parts 2.23 % (associés coopérateurs)	210 653.00
Distribution de dividendes reçus au titre des participations	
Ristourne activité Distribution	337 675.00
Ristourne activité Collecte (céréales) 0..00%	
Ristourne activité Collecte (semences) 0..00%	
Ristourne sous forme d'attribution de parts sociales	
« provisions » pour parfaire l'intérêts aux parts sociales	
« provisions » pour ristournes éventuelles	
Réserve ordinaire	508 285.11

PROVISION POUR PARFAIRE L'INTERETS AUX PARTS :

1979/80	6 098	(affectation du résultat de 1979/80)
1980/81	6 098	
1981/82	30 490	
1982/83	45 735	
1983/84	15 245	
1989/90	91 469	
1990/91	45 735	
1998/99	25 145	
2004/05	-159 636	
2005/06	140 000	
2019/20	-184 944	Solde au 30/06/2022
	67 532.23	

INFORMATION EN MATIERE D'INDEMNITE COMPENSATRICE DE L'ACTIVITE
ALLOUEE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Montant alloué pour l'exercice 2021/2022 au Conseil d'Administration : 213 203€.

ENGAGEMENTS
FINANCIERS, AUTRES
INFORMATIONS

ENGAGEMENTS FINANCIERS**DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES**

<i>Nature de la dette</i>	<i>Montants garantis par des sûretés réelles</i>	<i>Nature de la sûreté</i>
Emprunts auprès des établissements de crédit	9 478	Hypothèque
	0	Privilège prêteur de denier
	198 018	Nantissement
	207 495	

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

<i>Catégorie</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
Effets escomptés non échus	Néant					
Cautions	44 774 178	0	9 324 110	6 450 068	0	29 000 000
Lettres d'intention	Néant					
Autres garanties	Néant					

ENGAGEMENTS RECUS

Avals	35 390 000					35 390 000
Cautions	364 247					364 247
	35 754 247					

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2022	2021
Cadres	88,66	73,00
Agents de maîtrise	205,49	175,00
Employés et techniciens	197,01	212,00
<u>Autres :</u>		
Intérim	28,70	
Intérim		14,56
TOTAL	520	475

Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Reserves et report à nouveau avant affect. résultat	%	Valeur Brute	comptable Net	Prêts et avances consentis par la société et non encore remb.	Cautions et avals données	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
1. Filiales > 50%										
-Oxyane Participation	16 463 088	20 059 760	77	26 442 209	26 442 209		29 250 806	2 278 119	3 858 816	1 561 924
2. Autres participations										
-Céréva			28	251 355	251 355	608 583	0			
-Cesec			52	47 180	47 180	284 518				
-Extrusel			2	99 453	99 453					582
-Fidicoop			3	235 750	235 750					
-Gie RV5			6		0					
-Gie ISES			93	47 194	47 194	2 184 181				
-Gie GSV			58	7 500	7 500	511 565				
-Invivo			ns	890 110	890 110					81 302
-Isère stockage			24	84 900	84 900					
-Oceol			1	3 715	72					
-Sci les Tellines			3	643 405	643 405					
-Sci groupe Oxyane			-	198 309	198 309	316 757	3 508 474			498
-Sica Rhône Saône Engrais			34	314 880	314 880	158 875				
-Tabac Garonne Adour			-	12 704	12 704					
-Top semences			38	1 877 452	1 877 452	1 877 452				13 879
-Uacpt			14	291 902	0					
-Union Terres d'Alliances			55	21 010	21 010	2 417 778				
-Verneuil Agro financement			6	1 980 035	1 980 035					
-Oxyane Solaire			58	10 000	10 000					
-Autres participations diverses			-	621 354	573 728	2 463				3 213
-Association prioriterre					0	50 000				



Rapport de gestion Des Comptes Sociaux

exercice

2021

—

2022

Société Coopérative Agricole à capital variable
Agréée sous le numéro 11702
Immatriculée 775 596 885 RCS LYON
Code APE 4621 Z

ZAC de Satolas Green, Avenue de Satolas Green
69330 PUSIGNAN

Tél : 04 74 42 40 40 – contact.communication@groupe-oxvane.fr

Madame, Monsieur, Cher(e)s associé(e)s,

Nous vous réunissons en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle Plénière, en application des statuts et des dispositions du Code Rural et de la Pêche Maritime :

- pour vous rendre compte de l'activité et des résultats de la Coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir de la Coopérative,
- pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels de l'exercice,
- et pour vous soumettre les projets de modifications du nombre de sections territoriales et de leur délimitation.

La circonscription territoriale de la Coopérative Oxyane s'étend sur les départements : Ain (01) – Ardèche (07) – Côte d'Or (21) – Drôme (26) – Hautes Alpes (05) – Isère (38) – Jura (39) – Loire (42) – Rhône (69) y compris le territoire de la Métropole de Lyon – Savoie (73) – Haute-Savoie (74) et certaines communes du département de la Saône et Loire (71). Compte tenu de son étendue, sa circonscription est divisée en dix-huit sections territoriales et une section autonome, convoquées préalablement à l'Assemblée Générale Plénière.

Les convocations aux assemblées ont été effectuées dans les conditions prévues par la loi et les documents sociaux à tenir à votre disposition l'ont été à partir du 15^{ème} jour précédant les assemblées de section.

Ce présent rapport retrace l'évolution d'Oxyane, par branches d'activités. Cette évolution est analysée à la lumière du contexte environnemental et du contexte international de l'exercice 2021-2022. En effet, les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et auront une incidence sur l'économie mondiale. Cela constitue donc un évènement marquant à la clôture de l'exercice 2021-2022. La situation géopolitique actuelle est complexe et il est impossible de mesurer à ce stade toutes les conséquences des répercussions économiques potentielles.

Néanmoins, à ce stade, la société n'identifie pas d'impact potentiellement significatif sur ses écarts financiers ou de nature à remettre en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

Le rapport intégré 2021 - 2022 viendra compléter les actions en matière de responsabilité sociétale du Groupe OXYANE.



La zone territoriale de la Coopérative s'étend sur les départements :

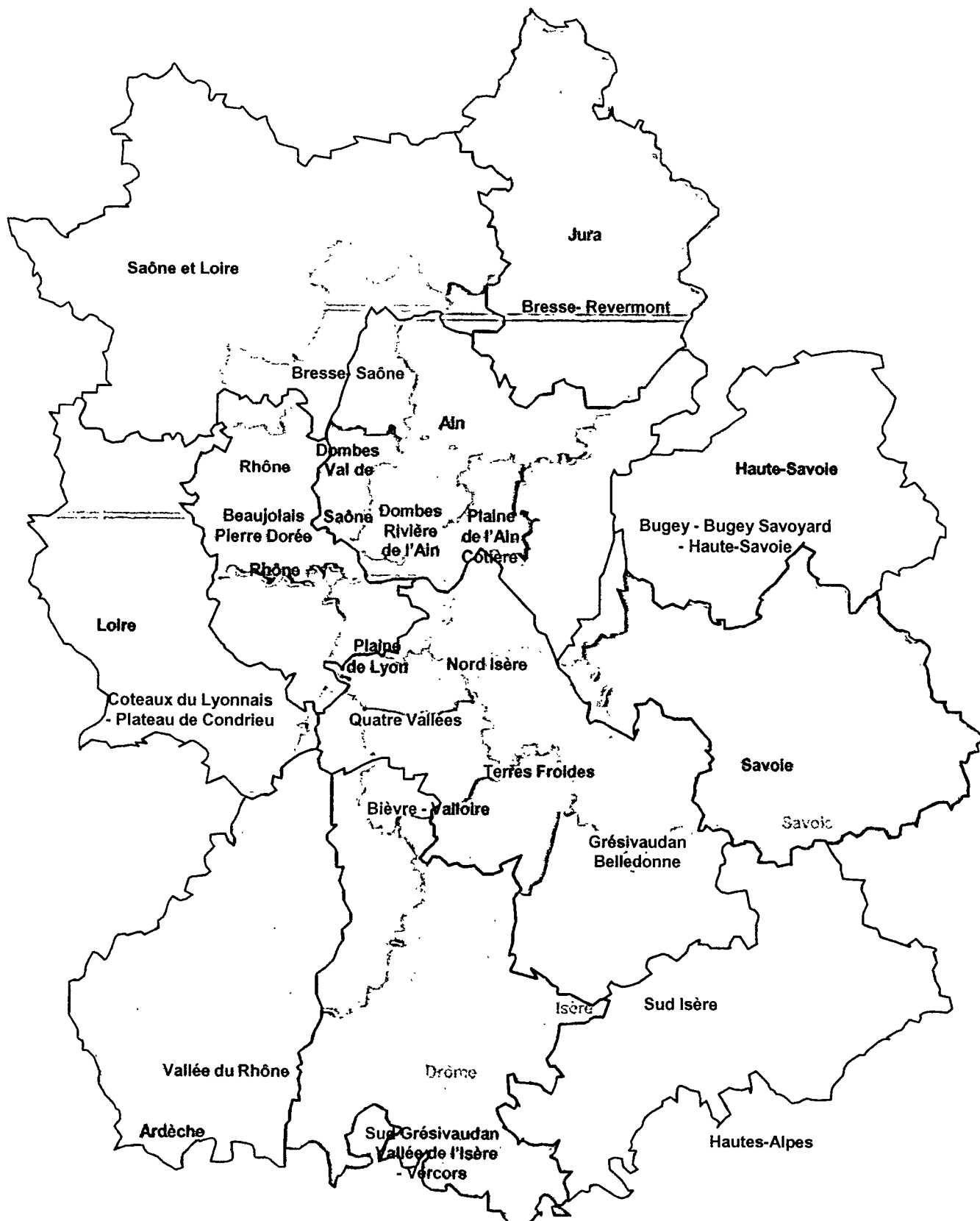
AIN (01) ; ARDECHE (07) ; COTE D'OR (21) ; DROME (26) ;
HAUTES-ALPES (05) ; ISERE (38) ; JURA (39) ; LOIRE (42)
; RHONE (69) *y compris le territoire de la Métropole de Lyon*
; SAVOIE (73) ; HAUTE-SAVOIE (74) *et certaines communes*
du département de la Saône et Loire (71).

La circonscription territoriale de la Coopérative Oxyane est divisée en 19 sections territoriales :

- Section Bresse - Saône
- Section Bresse - Revermont
- Section Bugey - Bugey Savoyard - Haute-Savoie
- Section Dombes - Val de Saône
- Section Dombes - Rivière de l'Ain
- Section Plaine de l'Ain " Cotière "
- Section Rhône - Beaujolais - Pierres Dorées
- Section Bièvre Valloire
- Section Coteaux du Lyonnais - Plateau de Condrieu
- Section Grésivaudan / Belledonne
- Section Nord Isère
- Section Plaine de Lyon
- Section Quatre Vallées
- Section Savoie
- Section Sud Grésivaudan - Vallée de l'Isère - Vercors
- Section Sud Isère
- Section Terres Froides
- Section Vallée du Rhône

- Section autonome

Les Sections Territoriales de la Coopérative



☐ I) les activités de la Coopérative au cours de l'exercice écoulé



Au cours de l'exercice 2021/2022, la Coopérative Oxyane a réalisé des opérations pour un montant de chiffre d'affaires de 369 604 k€. Le chiffre d'affaires a progressé ainsi de 30 % par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet de la hausse conjointe des volumes de la Récolte 2021 et des prix des céréales, ces derniers dopés par le contexte international.

Les différentes activités de la Coopérative ont également impactées par les hausses des coûts de l'énergie, des matières premières et du transport.

Nous vous présentons, ci-après, l'évolution de la coopérative par branche d'activité.

A) Activité métier du grain

L'analyse de la Campagne 2021 peut être synthétisée comme suit :

227 341 K€ <i>Chiffres d'affaires</i>	758 097 T* <i>collecte totale auprès des associés coopérateurs</i>	<i>dont</i> 21 505 T <i>en bio et C2</i>
---	--	---

* ce tonnage comprend les productions filières.

Avec une progression de 20 % du volume, la Récolte 2021 a été satisfaisante.

Toutefois, les blés ont été marqués par une pluviométrie excessive en fin de cycle, affectant particulièrement la qualité des grains. Dans ces conditions, la Coopérative a réalisé un travail supplémentaire d'allotement par rapport à une année normale. Ces opérations ont permis de préserver le niveau de qualité de la collecte.

Alors que les marchés connaissaient une hausse des prix des céréales sans précédent, les prix contractualisés en filières demeuraient fixes. Oxyane a renégocié les contrats avec ses clients, obtenant ainsi une augmentation des prix contractualisés d'environ 4,3 M€.

Par ailleurs, en fin d'exercice, la valeur des stocks de la coopérative est en forte augmentation à la suite de la hausse des cours et de la hausse des volumes de collecte.



B) Activité production de semences

Cette activité au sein de la Coopérative Oxyane peut être synthétisée comme suit :

13 004 K€ <i>Chiffres d'affaires</i>	6 700 ha <i>toute espèce confondue</i>	17 893 T <i>volume collecté</i>
--	--	---

Il y a lieu de rappeler qu'une partie de l'activité semences a été transférée vers l'union Top Semence, s'accompagnant d'une baisse de charges.

C) Activité Tabac et plantes aromatiques

L'activité peut être synthétisée comme suit :

1 150 K€ <i>Chiffres d'affaires</i>	68,23 ha <i>surfaces Tabac</i>	17,2 ha <i>surfaces PPAM</i>
---	--	--

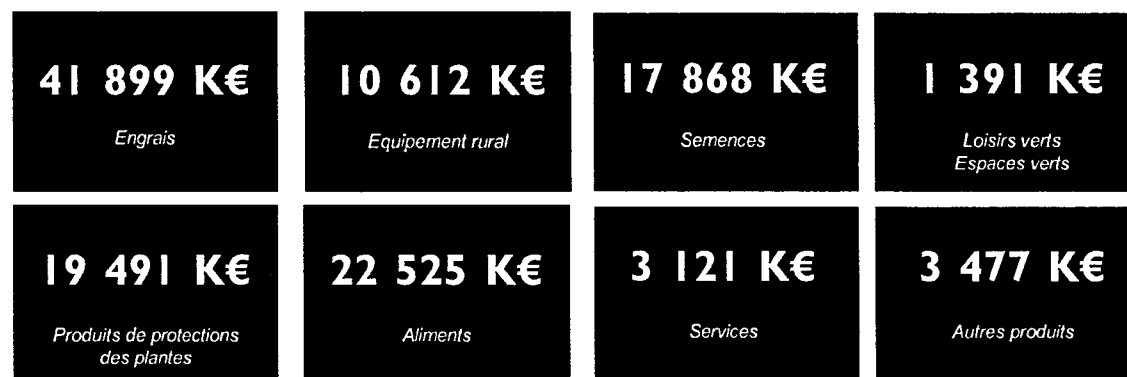
Cette activité est à l'équilibre.

D) Activité agrofourniture

L'activité peut être synthétisée comme suit :



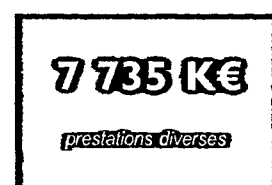
En matière d'approvisionnement, le chiffre d'affaires par famille s'est réparti comme suit :



Alors qu'en volume l'activité enregistre un léger retrait par rapport à l'exercice précédent, la hausse des prix génère une progression de chiffre d'affaires.

Au cours de l'exercice, cette activité a connu des tensions d'approvisionnement inédites. En effet dans le contexte international, le marché de l'agrofourniture a été impacté par la capacité d'importation limitée et la hausse du coût de l'énergie. Cette situation a entraîné pour tous les marchés (emballage, produits de protection des plantes, fertilisants) des pénuries de marchandises, l'allongement de leurs délais de livraison et de fortes inflations des prix.

E) Support et divers



F) Activités en matière de recherche et de développement

Oxyane s'appuie sur son service Terinnov afin d'accompagner les exploitations dans la transition agroécologique.

Ainsi, Oxyane s'est attachée à investir dans l'innovation technique et dans les projets expérimentaux.

2) Participations

A) Evolution de Participations

Il est à noter, au cours de l'exercice :

- Depuis l'opération de fusion constatée le 30 juin 2020, Oxyane contrôlait deux sociétés holdings financières dont les objets sociaux étaient similaires :
 - Oxyane Participation
Société anonyme au capital social de 13 874 816 euros
Dont le siège social se situe 42-44 rue du onze novembre 38200 Vienne
Immatriculée sous le numéro 401 448 584 RCS Vienne
 - Finagrain
Société par actions simplifiée au capital social de 2 222 000 euros
Dont le siège social se situe 76 avenue de Marboz 01000 Bourg en Bresse
Immatriculée sous le numéro 348 455 858 RCS Bourg en Bresse

Chacune de ces holdings détenait des participations dans différentes filiales.

Au cours de l'exercice 2021/2022, une opération de fusion a été réalisée entre Finagrain et Oxyane Participation.

B) Prise de participation

Au cours de l'exercice 2021-2022, la Coopérative Oxyane a pris une participation au capital de la société Agriconnect, société spécialisée en traitement de données à destination des arboriculteurs, en particulier dans le domaine de l'analyse de la floraison et la modulation de l'éclaircissage.

C) Le groupe consolidé

Dans le contexte économique difficile, le Groupe a délivré un niveau de résultat élevé qui lui a permis de maintenir une politique d'investissement volontaire.

Les informations relatives à l'évolution du Groupe sont développées dans le rapport sur les comptes consolidés.

3) L'évolution prévisible les perspectives d'avenir

L'exercice 2022/2023 s'est ouvert dans un contexte économique et climatologique difficile et toujours préoccupant.

La récolte d'été (Campagne 2022), très précoce, a été impactée en fin de culture par le manque d'eau.

La récolte d'automne, quant à elle, a souffert du manque d'eau pendant tout son cycle de production, entraînant une récolte très en deçà des prévisions. Au niveau national, la récolte 2022 de maïs constitue une des plus mauvaise récolte enregistrée en France.

Le marché des céréales continue à conjuguer inflation et volatilité des cours. En outre, le contexte ne laisse entrevoir aucune baisse des coûts des matières premières et de l'énergie.

Les enjeux de l'exercice 2022/2023 pour la Coopérative sont :

- L'accompagnement des associés coopérateurs, par la sécurisation de leur approvisionnement et des prix de vente,
- La poursuite, en parallèle, de la transition agroécologique pour préparer l'avenir.
- La mise en œuvre d'un plan de sobriété énergétique qui devrait nous permettre de limiter l'impact de la crise énergétique.

4) Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement majeur n'est intervenu depuis la date de clôture, ayant des incidences financières significatives et dont la connaissance est nécessaire à la bonne information concernant l'activité et la situation financière de la Coopérative.

5) Les résultats de la Coopérative au cours de l'exercice

A) Examen des comptes et résultats

Les résultats financiers de l'exercice sont retracés dans les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Ces comptes annuels ont été établis conformément aux règles et méthodes d'évaluation et de présentation en vigueur.

- un résultat courant avant impôts s'élevant à 863K€
- un résultat net s'élevant à 1 269 K€.

B) Le résultat des opérations avec les tiers non associés

En vertu de ses statuts, la Coopérative a réalisé, au cours de l'exercice, des opérations avec des tiers non associés. Le résultat réalisé sur ces opérations ressort à -198 K€.

C) Proposition d'affectation du résultat

En application de l'article L521-3-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime, le Conseil d'Administration a établi un document présentant la part des résultats de la société Coopérative qu'il propose de reverser aux associés coopérateurs, document qui a été attesté par les Commissaires aux Comptes.

Compte tenu des résultats constatés, le Conseil d'Administration propose l'affectation du résultat suivante :

EXCEDENT NET	1 269 036,11€
Dotation à la réserve compensant le remboursement des parts sociales	207 891,00€
EXCEDENT NET REPARTISSABLE	1 061 145,11€
Intérêts servis aux parts sociales capitalisables aux taux de 2.23 %	
- Associés non coopérateurs	4 531,69€
- Associés coopérateurs	210 653,36€
Répartition des Ristournes capitalisables	
- Branche Distribution / Services : 10 % de la valeur des opérations "services" réalisées avec la Coopérative	244 835,00€
- Branche Distribution / Élevage : 6 € / t d'aliments composés	92 840,00€
Dotation au compte "Réserve Factultative"	508 285,11€

Une résolution vous est proposée en ce sens.

D) Mise en paiement des ristournes et des intérêts aux parts

Sous réserve de l'approbation du service d'intérêts aux parts et de la distribution des ristournes capitalisables, présentés ci-avant, le Conseil d'Administration propose les mises en paiement selon le calendrier suivant :

- avant le 30 avril 2023 pour les ristournes de l'exercice 2021/2022,
- avant le 30 avril 2023 pour les intérêts aux parts.

6) Gouvernance d'entreprise

A) Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la Coopérative est composé de 36 membres, dont 2 administrateurs représentant le Collège des Associés Non Coopérateurs.

Les règles de fonctionnement du Conseil d'Administration sont fixées par le règlement intérieur de la Coopérative.

B) Fonctionnement du Conseil d'Administration

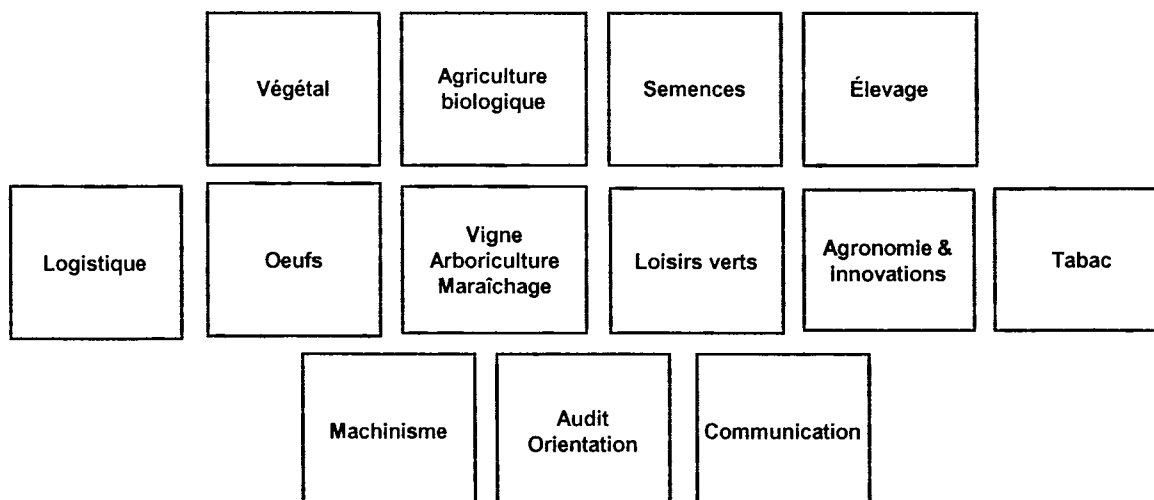
1- Organisation du Conseil d'Administration

Au sein du Conseil d'Administration est constitué le Bureau composé de 14 membres élus parmi le Conseil d'Administration.

Ce Bureau a pour mission d'apporter une vision transverse aux dossiers remontés par les Comités de pilotage énumérés ci-après, et de préparer les dossiers à soumettre au Conseil d'Administration pour la prise de décision.

13 Comités de pilotage sont institués. Chaque Comité de pilotage est composé de 4 à 5 administrateurs. Le Comité est animé par un binôme composé d'un Président désigné parmi les membres du Bureau et du responsable opérationnel de l'activité concernée. Cheville ouvrière de la Gouvernance, les Comités de pilotage ont la mission de superviser la conduite des activités relevant de leur périmètre et de formuler des propositions et recommandations au Conseil d'Administration.

Les 13 Comités de pilotage d'Oxyane sont :



Les Comités sont réunis selon l'actualité et le besoin exprimé.

2- Périodicité des réunions

Dans le cadre de son fonctionnement, le Conseil d'Administration doit se réunir en moyenne 1 fois par mois.

Chaque réunion est organisée sur une journée.

Au cours de l'exercice 2021/2022, 13 Conseils d'Administration ont été convoqués par courriel.

Les commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués à la réunion du Conseil d'Administration ayant pour objet l'examen et l'arrêté des comptes annuels.

Le Bureau est réuni en moyenne 1 fois par quinzaine, sur une ½ journée.

Au cours de l'exercice 2021/2022, 22 Bureaux ont été convoqués par courriel.

Les Comités de Pilotage sont organisés en demi-journée, la périodicité des réunions varie en fonction des sujets à traiter.

Au cours de l'exercice 2021/2022, 68 Comités de Pilotage ont été organisés.

Les participants sont invités par courriel.

C) Informations des administrateurs

Conformément à l'article 27 des statuts, tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués concomitamment à la convocation. Certaines informations, notamment, confidentielles ont été communiquées uniquement le jour de la réunion.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués avec la convocation à la réunion suivante à tous les administrateurs.

D) Pouvoirs du Président et du Directeur

Les pouvoirs du président sont prévus à l'article 26 des statuts.

En application de ces derniers, le premier Conseil d'Administration, suivant l'assemblée générale réunie le 23 mars 2022, a procédé à l'élection du Président du Conseil.

Lors de cette réunion, le Conseil d'Administration a également confirmé les pouvoirs du Directeur Général.

E) Participation des associés aux assemblées générales

Les modalités de participation des associés aux assemblées générales sont prévues aux articles 34 et suivants des statuts de la Coopérative et précisées dans le règlement intérieur de la Coopérative. Il est rappelé que les modalités de réunion des assemblées appelées à statuer sur les comptes clos le 30 juin 2021 avaient été de nouveau adaptées afin de répondre aux obligations fixées par le contexte sanitaire. Ainsi, les associés avaient été convoqués pour participer aux 18 assemblées de section et à la section autonome sur la période de novembre et décembre 2021. Ensuite, les délégués de section élus ont été convoqués en assemblée générale Plénière le 08 mars 2022.

Les 18 assemblées de section et la section autonome ont permis de réunir plus de 600 associés (présents ou représentés).

F) Procédure de gestion des risques et de contrôle interne

Le Conseil d'Administration a consacré un point de son ordre du jour sur les modalités de son fonctionnement. Par ailleurs, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Pilotage d'audit en charge d'analyser plus précisément les ratios du Groupe Oxyane.

G) Nomination des administrateurs

En application des statuts, le Conseil d'Administration se renouvelle par tiers chaque année.

Les administrateurs représentant le Collège Associés Coopérateurs

Les administrateurs représentant le Collège Associés Coopérateurs dont le mandat vient à expiration lors de la présente assemblée statuant sur les comptes clos le 30 juin 2022 sont :

ADMINISTRATEUR	LIEU	Représentant / Personne morale
EARL JYMAGRI 390 709 657	38390 BOUVESSE QUIRIEU	COLOMB Jean-Yves
GAEC DES CHATELANES 392 010 450 <i>(ancienne dénomination et ancienne forme juridique EARL DES CHATELANES)</i>	38890 SAINT CHEF	BRECHET Didier
VILLIER Frédéric	69580 SATHONAY VILLAGE	
CHASSET Henri	69380 LES CHERES	
A.E.S. SARL 488 039 868	69320 FEYZIN	GARIN Hervé
EARL DOMAINE de MARTENE 330 631 326	38780 ESTRABLIN	De MARTENE Pierre
GAEC LE MONT 412 678 492	38850 PALADRU	GUTTIN Alexandre
EARL JOSSERAND Catherine et Patrick 343 330 635	01330 VERSAILLEUX	JOSSERAND Patrick
EARL EPIDOR 520 849 662	01120 LA BOISSE	JOSSERAND Thierry
GAEC LAPIERRE 383 978 749	01990 ST TRIVIER S/ MOIGNANS	LAPIERRE Patrick
MARGAIN Julien	01150 LAGNIEU	
EARL LES DEUX CHENES 384 825 501	26210 LAPEYROUSE MORNAY	NIVON Stéphane

Ils ont fait acte de candidature au renouvellement de leurs mandats, à l'exception :

- de Monsieur Julien MARGAIN qui demande son remplacement par le GAEC DE PRELE dont le siège social se situe 81 rue de Prêle Posafol 01150 LAGNIEU, immatriculé au RCS de Bourg en Bresse sous le numéro 387 882 541 et dont Monsieur Julien MARGAIN sera le représentant,
- du GAEC LAPIERRE représenté par Monsieur Patrick LAPIERRE – SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS (01), n'ayant pas demandé le renouvellement de son mandat.

En remplacement du GAEC LAPIERRE représenté par Monsieur Patrick LAPIERRE, il vous est proposé la candidature

- du GAEC LES 3 B DE SERMOYAT, ayant son siège social lieu-dit Sermoyat 01400 NEUVILLE LES DAMES, immatriculé au RCS de Bourg en Bresse sous le numéro 488 128 729, représenté par Monsieur Loïc BIAJOUX, Gérant.

En conséquence, nous vous proposons de nommer aux fonctions d'administrateurs représentant le Collège Associés Coopérateurs les candidats proposés ci-avant, à l'exception du GAEC LAPIERRE, pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle Plénière appelée à statuer sur les comptes devant clore le 30 juin 2025.

H) Budget de formation

Nous vous rappelons qu'aux termes des statuts, des formations doivent être proposées aux nouveaux administrateurs ou en renouvellement. Pour l'exercice ouvert le 1er juillet 2022, nous vous proposons d'affecter à la formation des administrateurs, un budget de 40 000 €.

7) Conventions directes ou indirectes avec des administrateurs



Nous vous rappelons que les conventions prévues à l'article 25 des statuts de la Coopérative ont été approuvées par le Conseil d'Administration de la Coopérative et portées à la connaissance des Commissaires aux Comptes.

Les conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice clos ont été confirmées et communiquées aux Commissaires aux Comptes.

L'ensemble de ces conventions sont inscrites dans le rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes.

8) Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs



L'Assemblée Générale ordinaire annuelle Plénière d'approbation des comptes de l'exercice 2020/2021, valablement réunie le 08 mars 2022 a fixé à 270 000 euros pour l'exercice 2021/2022 le montant de l'allocation globale dans la limite de laquelle des indemnités compensatrices de l'activité consacrée à l'administration de la Coopérative pourront être attribuées aux membres du Conseil d'Administration.

La somme effectivement versée, à ce titre, s'est élevée à 221 398 €.

Les missions spécifiques exercées par les administrateurs sont les suivantes :

- La participation aux Conseils d'Administration
- La participation aux Comités de Pilotage
- La participation au suivi de filiales,
- La participation aux Comités de Région
- La participation aux Assemblées de section
- Les mandats de représentation au sein de l'interprofession
- Les mandats de représentation de la Coopérative au sein d'instances institutionnelles.

Au total, les administrateurs ont consacré 819 jours à l'administration de la Coopérative correspondant à :

- 13 Jours de réunions de Conseil d'Administration
- 68 demi-journées de réunions de Comités de Pilotages

Au titre de leur fonction spécifique, les membres du Bureau ont consacré, 154 jours en réunion de Bureau, correspondant à :

- 22 demi-journées de réunions de Bureau.

Au titre des indemnités compensatrices du temps consacré à l'administration de la Coopérative, le Conseil d'Administration propose de fixer une allocation globale de 280 000 euros, hors CSG et CRDS, pour l'exercice 2022/2023.

9) Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes

Le mandat de :

- REVISION SUD EST, 192 rue de Gerland 69007 Lyon, Co-Commissaire aux comptes titulaire,
 - AUSEIS, 192 rue de Gerland 69007 Lyon, Co-Commissaire aux comptes suppléant,
- arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée plénière appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028.

10) La révision coopérative

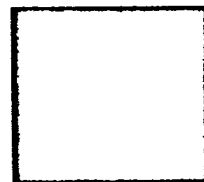
Notre Coopérative ayant levé l'option « opérations avec des tiers non associés » doit, conformément à l'article L. 522-5 du code rural et de la Pêche Maritime, se soumettre à la mission de révision « Coopertise® » au moins une fois tous les 5 ans. Cette mission a pour objectif de contrôler la conformité de l'organisation et du fonctionnement de notre Coopérative aux principes et règles de la coopération et à l'intérêt des adhérents.

Dans le cadre de cette mission Révision « Coopertise® », l'exercice 2017-2018 est le dernier exercice contrôlé par la Fédération agréée pour la Révision, Révision Sud Est.
La prochaine mission de Révision est prévue à l'issue de l'exercice clos le 30 juin 2023.

11) Information sur les délais de paiement

Une information sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients est requise par les dispositions du Code du Commerce. Nous vous présentons, en annexe, les factures reçues et émises non réglées au 30 juin 2022 dont le terme est échu. Les tableaux ont été établis conformément aux modèles de l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients.

I2) Information sur les instruments financiers à terme dont le sous-jacent est constitué d'une matière première agricole



Suite à l'évolution du métier de mise en marché et à l'augmentation de la volatilité des marchés, la Coopérative a eu recours à des instruments financiers, en tant qu'outils de couverture, afin de couvrir les risques induits par l'activité de collecte-vente.

Les instruments financiers utilisés par la Coopérative, au 30 juin 2022, sont les suivants :

- les marchés à terme Euronext sur les marchandises blé, colza et maïs,
- le marché de gré à gré FOB Rhin pour les couvertures maïs exclusivement.

Dans le cadre de l'utilisation de ces outils, le Conseil d'Administration a mis en place une politique de gestion du risque permettant d'identifier et de quantifier les risques et des moyens pour les maîtriser et les suivre. Il a donc précisé l'ensemble de ces points dans un cadre de gestion en fixant les outils utilisables, les limites d'exercice, les indicateurs de suivi et les outils pour les maîtriser.

I3) Responsabilité Sociétale des Entreprises « RSE »



Oxyane a poursuivi ses actions de manière à prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité. Elle a également pris des engagements sociétaux en faveur du développement durable et de la lutte contre la discrimination et la promotion des diversités.

Conformément aux dispositions de l'article L 524-2-1 1^{er} alinéa du Code Rural et de la Pêche Maritime, ces informations font l'objet d'une déclaration de performance extra-financière, présentée dans le Rapport intégré 2021/2022.

I 4) Modifications du nombre de sections territoriales et leur délimitation



Depuis le 30 juin 2020, la circonscription territoriale d'Oxyane est répartie en 18 sections territoriales. Toutefois,

- La section « DOMBES - VAL DE SAONE » et la section « DOMBES - RIVIÈRE D'AIN »
 - Ainsi que la section « BRESSE SAONE » et la section « BRESSE - REVERMONT » sont systématiquement convoquées à la même date en un lieu unique.
- En conséquence, le Conseil d'Administration propose de constituer :
- Une section unique réunissant les Communes des sections « DOMBES - VAL DE SAONE » et celles de « DOMBES - RIVIÈRE D'AIN »
 - Une section unique réunissant les Communes des sections « BRESSE SAONE » et celles de « BRESSE - REVERMONT »

Par ailleurs, la Coopérative Oxyane a constitué une section autonome formée par la coopérative Avéal, dont le siège social est fixé Champ du Village 71120 Charolles, Coopérative associée. L'organisation en section autonome est une organisation purement administrative qui ne répond pas aux besoins réciproques entre Oxyane et la Coopérative adhérente.

Aussi nous vous proposons de supprimer la section autonome.

Le nombre de sections d'Oxyane serait ainsi ramené de 19 à 16.

Sous réserve de l'approbation de la présente décision, le règlement intérieur sera modifié en conséquence.

Les résolutions qui vont être soumises au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire correspondent aux propositions de votre Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration vous invite donc à adopter ces résolutions et à donner quitus entier et sans réserve au Conseil pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Rapport établi le 25 octobre 2022
Le Conseil d'Administration.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

(tableau prévu au I de l'article D.441-4)

Article D.441 I-1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D.441 I-2° : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu								
		O jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	TOTAL (1 jour et +)			0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	TOTAL (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement															
Nombre de factures concernées		(1)						(1)						(1)	
Montant total des factures concernées TTC		11 809 865	6 320 176	-4 440	167 522	832 096	7 315 354	18 009 780	3 980 211	878 675	731 166	3 371 952	8 962 005		
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC		3,1%	1,6%	0,0%	0,0%	0,2%	1,9%								
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC								4,4%	1,0%	0,2%	0,2%	0,8%	2,2%		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées															
Nombres des factures exclues							(1)								
Montant total des factures exclues TTC							(1)								
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441.6 ou article L.443-1 du Code de commerce															
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : (*) ☐ Délais légaux : (*)					☐ Délais contractuels : (*) ☐ Délais légaux : (*)								

(1) : informations non disponibles

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE PLÉNIÈRE
DES DÉLÉGUÉS DE SECTION
DES ASSOCIÉS COOPÉRATEURS ET DES ASSOCIÉS NON-COOPÉRATEURS
DU 10 FEVRIER 2023**

**DECISIONS D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

Proposition des résolutions d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

Deuxième résolution : Constatation du résultat

L'assemblée générale plénière approuve les différentes dotations et provisions mentionnées dans le rapport du conseil d'administration et constate un excédent net de 1 269 036,11 euros résultant :

- d'un excédent sur les opérations réalisées avec les associés coopérateurs de 1 466 538,72 €
- d'un déficit sur les opérations réalisées avec les tiers non associés de 197 502,61 €.

Vote de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle du 10 février 2023
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

Troisième résolution : Affectations obligatoires préalables à la répartition des résultats

L'assemblée générale plénière décide d'effectuer les dotations obligatoires suivantes :

- réserve compensant le remboursement des parts sociales 207 891,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle du 10 février 2023
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

Quatrième résolution : Intérêt servi aux parts sociales

L'assemblée générale plénière décide de servir, pour le présent exercice, un intérêt aux parts sociales capitalisable :

- des associés non coopérateurs au taux de 2,23 %, soit une somme totale de 4 531,69 €
- des associés coopérateurs au taux de 2,23 %, soit une somme totale de 210 653,36 €

Vote de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle du 10 février 2023
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

Cinquième résolution : Distribution des dividendes reçus

L'assemblée générale plénière décide de ne pas distribuer les dividendes reçus par la coopérative au titre des participations qu'elle détient conformément aux dispositions de l'article L. 523-1 du code rural et de la pêche maritime.

Vote de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle du 10 février 2023
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

Sixième résolution : Répartition des ristournes

L'assemblée générale plénière approuve les répartitions de charges effectuées entre les diverses subdivisions du compte de résultats telles que détaillées dans le rapport aux associés et constate que les résultats distribuables dans chaque subdivision sous forme de ristournes sont au moins égaux au montant des ristournes proposées. En conséquence elle décide de distribuer les ristournes capitalisables suivantes :

- Branche Distribution / Services : 10 % de la valeur des opérations réalisées
avec la coopérative en services, soit, pour une valeur totale de 2 445 835 euros €,
un montant total de244 835,00 €
- Branche Distribution / Élevage : 6,00 € par tonne d'Aliments Composés et Mash,
soit, sur une quantité totale de 15 473 tonnes, un montant total de92 840,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle du 10 février 2023

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

Septième résolution : Dotation en réserve facultative

L'assemblée générale plénière décide de doter au poste « réserve facultative»

- le solde, soit508 285,11 €

Vote de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle du 10 février 2023

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution : Mise en paiement des ristournes et des Intérêts aux parts

En conséquence des précédentes résolutions, l'assemblée générale plénière décide la mise en paiement :

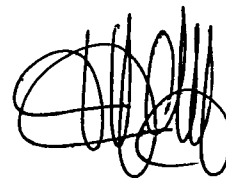
- avant le 30 avril 2023 des ristournes de l'exercice 2021/2022.
- avant le 30 avril 2023 des intérêts aux parts.

Vote de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle du 10 février 2023

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme

Le président du conseil d'administration



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

COOPERATIVE OXYANE

Société Coopérative Agricole
Bât. L'Archer - Avenue de Satolas Green
69330 Pusignan

Exercice clos le 30 juin 2022

Grant Thornton

Commissaire aux Comptes

44, quai Charles de Gaulle
69463 Lyon cedex 06

Révision Sud Est

Fédération de Révision agréée

192 rue de Gerland
69364 Lyon cedex 07

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

COOPERATIVE OXYANE Exercice clos le 30 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les associés coopérateurs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Coopérative Oxyane relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la coopérative à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information exposée dans la note « Méthodes comptables appliquées aux différents postes du bilan et du compte de résultat - § Changement de méthode comptable » de l'annexe concernant le changement de méthode relatif à l'application du règlement ANC 2021-01 pour les comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2 de l'annexe « Immobilisations financières » décrit notamment les principes d'évaluation et de dépréciation retenus. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre coopérative, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et l'information fournie dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés coopérateurs

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés coopérateurs.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la coopérative ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre coopérative.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

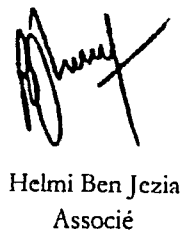
Lyon, le 26 janvier 2023

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

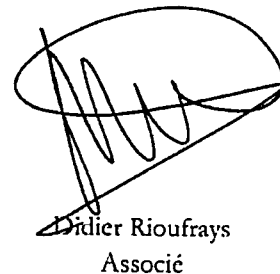


Françoise Méchin
Associée



Helmi Ben Jezia
Associé

Révision Sud Est
Fédération de Révision Agréée



Didier Rioufrays
Associé

BILAN ACTIF		BRUT	Amortissements et provisions	NET N	NET N-1
Capital social souscrit non appelé		436 317		436 317	414 759
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
A	Frais d'établissement				
C	Frais de recherche et de développement				
T	Concessions, brevets licences et droits	4 419 619	-4 109 193	310 426	588 236
I	Fonds commercial	1 339 908	-1 272 302	67 605	107 337
F	Autres immobilisations incorporelles	22 863		22 863	91 130
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
M	Terrains	11 426 931	-2 135 423	9 291 508	12 819 671
O	Constructions	121 485 002	-95 250 078	26 234 923	35 668 895
B	Installations techniques, matériel et outillage industriels	95 618 475	-84 538 981	11 079 494	17 181 038
I	Autres immobilisations corporelles	9 274 882	-8 443 363	831 519	1 180 723
L	Immobilisations corporelles en cours	1 974 305		1 974 305	703 227
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)					
	Participations par mise en équivalence				
	Participations organismes coopératifs agricoles	3 730 677		3 730 677	3 360 165
	Autres participations	30 149 719	-337 759	29 811 960	30 237 963
	Créances rattachées à des participations	46 248	-5 412	40 836	3 771 806
	Autres titres immobilisés	31		31	31
	Prêts	11 202	-7 622	3 580	62 238
	Autres immobilisations financières	3 962 489		3 962 489	495 014
TOTAL (II)		283 462 350	-196 100 135	87 362 215	106 267 473
STOCKS ET EN COURS					
A	Matières premières				
C	Matières consommables	368 366		368 366	254 138
T	Produits intermédiaires et finis				
F	Marchandises	54 004 356	-449 492	53 554 864	39 766 223
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES					
CREANCES D'EXPLOITATIONS (2)					
U	Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	42 331 898	-2 144 526	40 187 372	35 059 994
L	Créances clients et comptes rattachés	39 229 562	-1 095 527	38 134 035	40 790 433
A	Autres créances d'exploitation	10 704 715		10 704 715	7 015 782
CREANCES DIVERSES (2)		13 433 024		13 433 024	7 559 041
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES		6 613 832		6 613 832	3 523 072
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)		19 886 842		19 886 842	4 467 677
TOTAL (III)		186 572 595	-3 689 545	182 883 050	138 436 360
TOTAL GENERAL (I à VI)		470 471 261	-199 789 680	270 681 582	245 118 593
RENOIS :					
(1) dont à moins d'un an				3 824 427	4 151 897
(2) dont à plus d'un an				1 888 497	911 274

BILAN PASSIF		N	N-1
C	CAPITAUX PROPRES		
A	Capital social (dont libéré : 9 649 554)	10 085 871	10 272 204
P	Primes d'émission, de fusion, d'apport	289 137	289 137
I	Ecart de réévaluation	3 491 502	3 491 502
T	Réserve légale	12 108 753	12 108 753
A	Réserves indisponibles	18 994 804	18 994 804
U	Réserves statutaires ou contractuelles	16 301 218	16 301 218
X	Réserves réglementées	9 293 838	9 293 838
	Autres réserves	28 475 640	33 992 703
P	"Provisions pour ristournes et intérêts aux parts"	67 532	67 532
R	Report à nouveau (adhérents)		
O	Report à nouveau (tiers non associés)		
P	RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	1 269 036	-5 517 063
R	Subventions d'investissement autres que Etat et Collectivités		
E	Provisions réglementées	616 730	518 092
S			
	TOTAL (I)	100 994 063	99 812 721
P	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
R	Provisions pour risques	84 754	
O	Provisions pour charges	2 673 841	2 819 647
	TOTAL (II)	2 758 595	2 819 647
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	100 622 316	85 776 463
D	Emprunts et dettes financières divers (3)	165	
E	DETTES EXPLOITATIONS		
T	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 330	11 320
T	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	20 129 899	16 553 922
E	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 022 362	26 801 351
S	Dettes fiscales et sociales	9 166 071	9 328 803
	Autres dettes d'exploitations	1 885 640	1 021 322
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 013 520	1 263 363
	Dettes Fiscales (IS)		
	Autres dettes	1 058 714	1 637 782
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)	13 907	91 897
	TOTAL (III)	166 928 923	142 486 224
	ECART DE CONVERSION PASSIF		
	TOTAL (IV)		
	TOTAL GENERAL (I à IV)	270 681 582	245 118 593
	RENOIS :		
	(1) dont dettes à moins d'un an	151 146 992	126 410 557
	(2) dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs banques	79 065 550	56 588 988

COMPTE DE RESULTAT

	2022			2021
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	289 091 403,65	55 493 277,29	344 584 680,94	267 128 696,21
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	25 018 972,84		25 018 972,84	17 413 163,06
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	314 110 376,49	55 493 277,29	369 603 653,78	284 541 859,27
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			410 302,62	148 820,16
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			5 029 169,16	8 667 560,05
Autres produits (1) (11)			103 612,63	40 955,39
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			375 146 738,19	293 399 194,87
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			307 149 256,91	221 628 967,44
Variation de stock (marchandises)			(13 752 812,42)	2 631 658,70
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			567 649,07	646 314,30
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(114 227,97)	7 965,17
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			46 588 886,43	40 419 901,55
<i>Total charges externes</i>			<i>340 438 752,02</i>	<i>265 334 807,16</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			2 376 383,74	2 308 647,25
Charges de personnel				
Salaires et traitements			18 315 136,64	15 948 096,24
Charges sociales (10)			6 443 679,76	5 838 462,49
<i>Total charges de personnel</i>			<i>24 758 816,40</i>	<i>21 786 558,73</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 979 052,04	7 828 250,52
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			894 644,94	3 280 220,00
Dotations aux provisions pour risques et charges			114 754,00	259 331,00
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>6 988 450,98</i>	<i>11 367 801,52</i>
Autres charges (12)			905 292,87	861 296,95
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			375 467 696,01	301 659 111,61
RESULTAT D'EXPLOITATION			(320 957,82)	(8 259 916,74)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			1 694 970,64	4 624 965,63
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			622,20	4 088,69
Autres intérêts et produits assimilés (5)			847 816,13	1 190 473,70
Reprises sur provisions et transferts de charges			15 000,00	178 507,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			2 558 408,97	5 998 035,02
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			1 374 796,50	1 802 177,91
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			1 374 796,50	1 802 177,91
RESULTAT FINANCIER			1 183 612,47	4 195 857,11
RESULTAT COURANT			862 654,65	(4 064 059,63)

C. Invoice - Tableau annexe

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2022	2021
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	50 938,81	1 504 129,12
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 367 523,08	2 984 973,33
Reprises sur provisions et transferts de charges		600 000,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 418 461,89	5 089 102,45
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	59 759,79	4 417 302,73
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 853 682,03	1 068 722,28
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	98 638,61	1 056 081,11
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 012 080,43	6 542 106,12
RESULTAT EXCEPTIONNEL	406 381,46	(1 453 003,67)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	396 123 609,05	304 486 332,34
TOTAL DES CHARGES	394 854 572,94	310 003 395,64
BENEFICE ou PERTE	1 269 036,11	(5 517 063,30)

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
(2) Dont produits de locations immobilières	1 376 577,83
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
(3) Dont crédit-bail mobilier	
(3) Dont crédit-bail immobilier	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1 614 036,14
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	353 54
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général	
(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes	
(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles	
(9) Dont transferts de charges	4 368 043,16
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	393 964,52

REGLES ET METHODES COMPTABLES

① RAPPEL DES PRINCIPES COMPTABLES :

Les comptes annuels de l'exercice, arrêtés le 30 JUIN 2022, ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et suivant les normes et méthodes du Plan Comptable des coopératives agricoles défini par le règlement ANC 2021-01 du 7 mai 2021, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- *continuité de l'exploitation,*
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- *indépendance des exercices.*

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

② METHODES COMPTABLES APPLIQUEES AUX DIFFERENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT :

■ IMMOBILISATIONS

Il a été procédé à une réévaluation libre des biens immobiliers de 5 sites au 1/07/91.

La valeur nette comptable à cette date était de 896 007,73 et il en a résulté un écart de réévaluation de 3 491 502,38.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- ✎ Dans ce poste figurent les logiciels informatiques acquis, pour 4 419 619€.
Les durées d'amortissement utilisées vont de 3 à 5 ans.

✎ Autres immobilisations incorporelles

Elles sont constituées d'indemnités de non rétablissement (fonds de commerce) qui sont amorties dans les coopératives.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 a introduit de nouvelles dispositions relatives à l'amortissement et la dépréciation des actifs. Il a depuis été complété par le CRC 2004-06 relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs. L'ensemble de ces nouvelles modalités ont été appliquées pour l'exercice clos au 30 juin 2005 selon la méthode prospective.

Evaluation des actifs

Historiquement, les immobilisations étaient évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Dans le cadre des nouvelles dispositions en vigueur, la Société a fait le choix de ne retenir aucun des frais d'acquisition accessoires proposés (droits de mutation, droits d'enregistrement, honoraires de notaire, commissions versées, frais d'actes liés à l'acquisition, ...) dans la détermination du coût d'entrée de ses actifs.

Amortissement des actifs

La référence retenue pour la détermination de ces durées d'amortissement est la durée prévisible d'utilisation par l'entreprise, compte tenu

- des conditions d'exploitation habituellement constatées dans les différentes sociétés du Groupe Oxyane.
- des informations diffusées par les instances professionnelles de nos secteurs d'activité.

Les durées retenues sont les suivantes :

✂ Agencements, aménagements de terrains	20 ans
✂ Bâtiments	
✂ Structure générale	
Silos	20 à 30 ans
Magasins	20 ans
Autres bâtiments	20 ans
✂ Couverture et étanchéité	20 ans
✂ Serres des magasins	10 ans
✂ Agencements, aménagements des constructions	10 ans
✂ Ouvrages d'infrastructure	20 ans
✂ Installations de séchage	15 ans
✂ Installations de stockage, triage, conditionnement	10 ans à 15 ans
✂ Autres matériels et outillages	7 ans
✂ Matériels de transport	5 ou 7 ans
✂ Matériels de bureau	5 ou 7 ans
✂ Matériels informatiques	3 à 7 ans
✂ Mobiliers	7 ou 10 ans

Décomposition des actifs

Une approche des actifs par composants a été réalisée. Elle ne trouve à s'appliquer de façon significative que sur les constructions détenues par la Société et recoupe les divers corps de métiers rencontrés dans ce domaine.

Cette approche a été complétée par la distinction de différents types de structure générale concernant :

- les installations de stockage (silos) afin de tenir compte des spécificités de constructions (silos métalliques, silos bétons, cellules métalliques, ...) et des conditions d'utilisation (capacités des installations et taux de rotation).
- les magasins dont certaines parties vitrées pouvant être de nature plus légère que la structure de base ont été détaillées, le cas échéant, en qualité de composant.

La société n'a pas identifié de composants de 2^{ème} catégorie et notamment des programmes de révision pluriannuels pouvant s'appliquer à ses installations ou matériels.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les adhésions et titres de participations ainsi que les autres titres immobiliers ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. Les frais d'acquisition sont incorporés dans le prix de revient.

Des provisions sont constituées lorsque la quote-part d'Oxyane dans les capitaux propres des organismes ou sociétés est inférieure au coût d'acquisition.

Les créances rattachées ont été évaluées à leur valeur nominale.

■ STOCKS ET EN-COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur brute des éléments fongibles du stock a été déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Le calcul de la dépréciation se fait en fonction du délai de rotation des articles.

Cependant la notion de stock mort et dormant est sur 3 niveaux :

- Stock dormant 2-3 ans : rotation de stock > 720 jours et < 1 080 jours (entre 2 et 3 ans de couverture)
- Stock dormant 3-4 ans : rotation de stock > 1 080 jours et < 1 440 jours (entre 3 et 4 ans de couverture)
- Stock mort : rotation de stock > 1 440 jours ou pas de sortie dans les 24 derniers mois

Le taux de dépréciation est appliqué en fonction du niveau de rotation et de la famille de produits comme suit :

Catégorie	Familles	% Morts	% Dormants	% Dormants
			3-4 Ans	2-3 ans
A	Engrais	50%	20%	10%
B	Phytosanitaire	50%	25%	15%
C	Aliment	50%	25%	15%
D	Semences	90%	90%	90%
E	Equipt rural.	50%	25%	15%

Les stocks de céréales de consommation, oléagineux, protéagineux ont été évalués au prix de base payé aux associés coopérateurs incluant le contrat performance.

Il a été rajouté pour le Blé, le Maïs et le Sorgho le montant des majorations mensuelles acquises au 30 JUIN 2022 à savoir 10.23€/T.

Le stock de marchandises approvisionnement est évalué au prix d'achat moyen pondéré, magasin par magasin.

■ CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les taux retenus sont présentés dans le tableau ci-dessous

100%	50%	35%	15%
Procédure de sauvegarde	Contentieux	> 360J	> 180J
Redressement judiciaire			
Liquidation judiciaire			

■ AUTRES DETTES

Le solde des comptes courant passif Groupe figure dans le poste Autres dettes.

■ DISPONIBILITE

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

■ ACHATS

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature, sauf les transports payés sur achats et transferts de marchandises approvisionnement.

Les transports sur achats et transferts de marchandises (activités approvisionnement) ont été incorporés directement aux comptes d'achats pour un montant de 786 169.84 €.

■ CALCUL DES INTERETS AUX PARTS

Le calcul des intérêts aux parts des associés coopérateurs est calculé au prorata temporis des évolutions du capital social au cours de l'exercice.

■ ENGAGEMENT DE CREDIT-BAIL

Les amortissements pratiqués sont calculés suivant les durées en vigueur dans la société, selon le mode linéaire.

■ ENGAGEMENT DE RETRAITE

Le calcul est fait salarié par salarié à partir du salaire brut chargé. Une évolution des salaires de 1.20%, un turnover de 5%, et une actualisation du calcul sur la base du taux IBOXX AA10 au 30/06/2022 compte tenu d'une durée de 16 ans.

La table de mortalité retenue est celle de 2017-2019 et l'hypothèse de date de départ à la retraite fixée à 63 ans. Le taux d'actualisation retenu est de 3.22%.

La convention collective applicable est la convention dite 5 branches.

Montant prévisionnel au 30/06/22 : 1 763 781.€

Montant provisionné au 30/06/21 : 1 939 647.€

Reprise de l'exercice 2021/2022 : 175 866.€

Suite au transfert des salariés du GIE intercoop Sud-Est Services en date du 1/04/2021, l'engagement de retraite est conservé en engagement hors bilan dans le GIE. A la date du 30/06/2022, cet engagement représentait 234 000.€.

■ GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERETS

La société utilise, pour la gestion du risque de taux d'intérêts, des instruments afin de limiter les risques de variation des taux. Au 30/06/2022, il n'y avait pas d'opération en cours.

■ GESTION DU RISQUE DE MARCHE

La coopérative cherche à minimiser son exposition aux risques de variation des marchés en utilisant des outils de couverture dérivés de type Futures ou Options sur les marchés réglementés Matif. Le portefeuille au 30/6/2022 est le suivant :

Valeurs au bilan :

	Actif	Passif
FUTURES	1 282 788	
OPTIONS	202 750	
Total :	1 485 538	

Conformément à l'article 628-12 du règlement ANC 2014-03, les primes d'option sont comptabilisées à l'actif puis constatées en résultat.

■ AUTRES INFORMATIONS

La coopérative Oxyane détenait les holdings Oxyane participation et Finagrain. Ces deux entités ont fusionné sur l'exercice 2021/2022 avec un effet rétroactif au 01/07/2021.

■ CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

L'application du règlement ANC 2021-01 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions n'a pas d'impact significatif sur la présentation des états financiers du 30/06/2022.

③ EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et auront une incidence sur l'économie mondiale. Cela constitue donc un événement marquant à la clôture. La situation géopolitique actuelle est complexe et il est impossible de mesurer à ce stade toutes les conséquences des répercussions économiques potentielles.

Néanmoins, à ce stade, la société n'identifie pas d'impact potentiellement significatif sur ses états financiers ou de nature à remettre en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2022	Augmentations	
		Reévaluations courant 2022	Acquisitions courant 2022
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 701 336,27		26 592,04
Total immobilisations incorporelles	7 701 336,27		26 592,04
Immobilisations corporelles			
Terrains	15 439 006,74		723 089,12
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	111 500 837,20		566 651,89
- Constructions sur sol d'autrui	8 922 486,78		
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	10 891 557,43		447 410,13
Installations techniques, matériel et outillages industriels	107 049 239,24		1 776 547,13
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	353 699,17		
- Matériel de transport	6 601 023,73		124 210,33
- Matériel de bureau et mobilier informatique	2 988 467,96		68 758,85
- Emballages récupérables et divers	131 994,47		
Immobilisations corporelles en cours	703 226,95		1 974 305,24
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	264 581 539,67		5 680 972,69
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	37 728 105,27		228 229,03
Autres titres immobilisés	30,60		
Prêts et autres immobilisations financières	564 874,29		3 810 786,82
Total immobilisations financières	38 293 010,16		4 039 015,85
TOTAL GENERAL	310 575 886,10		9 746 580,58

	Diminutions		Valeur brute fin 2022	Valeur d'origine
	Virements courant 2022	Cessions courant 2022		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 592,04	1 935 947,25	5 782 389,02	
Total immobilisations incorporelles	9 592,04	1 935 947,25	5 782 389,02	
Immobilisations corporelles				
Terrains		4 735 164,81	11 426 931,05	
Constructions :				
- Sur sol propre		9 568 126,11	102 499 362,98	
- Sur sol d'autrui			8 922 486,78	
- Installations générales, agencements et amgt des constructions		1 275 815,65	10 063 151,91	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		13 207 310,99	95 618 475,38	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers		728,68	352 970,49	
- Matériel de transport		501 642,44	6 223 591,62	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		490 901,34	2 566 325,47	
- Emballages récupérables et divers			131 994,47	
Immobilisations corporelles en cours	695 226,95	8 000,00	1 974 305,24	
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	695 226,95	29 787 690,02	239 779 595,39	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		4 029 691,20	33 926 643,10	
Autres titres immobilisés			30,60	
Prêts et autres immobilisations financières		401 969,59	3 973 691,52	
Total immobilisations financières		4 431 660,79	37 900 365,22	
TOTAL GENERAL	704 818,99	36 155 298,06	283 462 349,63	

& Invoice - Tableau annexé

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant debut 2022	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2022
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 914 633,34	344 134,72	1 877 272,35	5 381 495,71
Total immobilisations incorporelles	6 914 633,34	344 134,72	1 877 272,35	5 381 495,71
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 619 336,00	206 983,57	690 896,88	2 135 422,69
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	79 678 082,91	2 163 997,46	2 405 869,23	79 436 211,14
- Constructions sur sol d'autrui	7 260 375,77	352 592,08		7 612 967,85
- Inst générales, agcemnts et amengmt des const.	8 707 527,64	337 348,73	843 977,01	8 200 899,36
Installations techniques, matériel et outillage indust.	89 868 201,04	2 288 796,67	7 618 016,28	84 538 981,43
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	352 221,71	422,24	728,68	351 915,27
- Matériel de transport	5 978 746,79	142 192,99	271 099,17	5 849 840,61
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 431 499,78	142 583,58	464 470,36	2 109 613,00
- Emballages récupérables et divers	131 994,47			131 994,47
Total immobilisations corporelles	197 027 986,11	5 634 917,32	12 295 057,61	190 367 845,82
TOTAL GENERAL	203 942 619,45	5 979 052,04	14 172 329,96	195 749 341,53

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Differentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Differentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
Total immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre	98 638,61						98 638,61
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et amengmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et amengmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
Total immobilisations corporelles	98 638,61						98 638,61
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL	98 638,61						98 638,61
TOTAL GENERAL non ventilé			98 638,61				98 638,61

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant debut 2022	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2022
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Pnmes de remboursement des obligations				

C. Invoké - Tableau annexe

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au debut 2022	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2022
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	518 091,86	98 638,61				616 730,47
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	518 091,86	98 638,61				616 730,47
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 939 647,00				175 806,00	1 763 841,00
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>1 939 647,00</i>				<i>175 806,00</i>	<i>1 763 841,00</i>
Autres provisions pour risques et charges	880 000,00	114 754,00				994 754,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 819 647,00	114 754,00			175 806,00	2 758 595,00
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	358 171,02				15 000,00	343 171,02
Sur autres immobilisations financières	7 622,25					7 622,25
Sur stocks et en-cours	485 320,00	449 491,94			485 320,00	449 491,94
Sur comptes clients	926 366,00	169 161,00				1 095 527,00
Autres provisions dépréciations	1 868 534,00	275 992,00				2 144 526,00
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 646 013,27	894 644,94			500 320,00	4 040 338,21
TOTAL GENERAL	6 983 752,13	1 108 037,55			676 126,00	7 415 663,68
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 009 398,94			661 126,00	
Dont dotations et reprises financières					15 000,00	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		98 638,61				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

C Invoke - Tableau annexé

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	46 247,67		46 247,67	3 771 806,37
Prêts (1) (2)	11 202,25	11 202,25		69 860,32
Autres immobilisations financières	3 962 489,27	3 813 224,50	149 264,77	495 013,97
Total actif immobilisé	4 019 939,19	3 824 426,75	195 512,44	4 336 680,66
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	803 753,76		803 753,76	298 555,63
Autres créances clients	38 425 808,09	38 425 808,09		41 418 242,97
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	9 979,92	6 418,90	3 561,02	4 005,20
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 170,91	31 170,91		35 977,72
Impôts sur les bénéfices	83 509,00	83 509,00		106 562,00
Taxe sur la valeur ajoutée	2 858 434,61	2 858 434,61		2 983 237,20
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				77 367,00
Groupe et associés (2)	50 715 811,87	49 634 629,96	1 081 181,91	44 167 346,14
Debiteurs divers	12 770 729,93	12 770 729,93		4 128 855,40
Total actif circulant	105 699 198,09	103 810 701,40	1 888 496,69	93 220 149,26
Charges constatées d'avance	19 886 842,33	19 886 842,33		4 467 677,43
TOTAL DES CREANCES	129 605 979,61	127 521 970,48	2 084 009,13	102 024 507,35
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	58 658,07			
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
- à un an maximum	79 065 549,57	79 065 549,57			56 588 987,92
- à + de un an	21 556 766,71	5 791 330,73	12 494 134,68	3 271 301,30	29 187 475,46
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	165,00		165,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 022 361,96	32 022 361,96			26 801 350,86
Personnel et comptes rattachés	3 354 201,12	3 354 201,12			2 964 835,66
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 931 930,05	1 931 930,05			1 869 890,17
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	3 075 802,27	3 075 802,27			3 824 590,26
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	804 137,52	804 137,52			669 487,19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 013 519,72	2 013 519,72			1 263 363,46
Groupe et associés (2)	20 896 171,31	20 896 171,31			17 752 512,58
Autres dettes	2 178 081,19	2 178 081,19			1 460 513,60
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	13 906,98	13 906,98			91 896,88
TOTAL DES DETTES	166 912 593,40	151 146 992,42	12 494 299,68	3 271 301,30	142 474 904,04
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		5 778 865,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		13 402 978,63			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

C. Invoice - Tableau annexe

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2022	2021
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales	171,92	35,00
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	59 587,87	4 417 267,73
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	<i>59 759,79</i>	<i>4 417 302,73</i>
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles	58 674,90	3 176,55
Immobilisations corporelles	17 492 632,41	381 196,14
Immobilisations financières	296 903,69	637 842,00
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	<i>17 848 211,00</i>	<i>1 022 214,69</i>
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses	5 471,03	46 507,49
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>	<i>5 471,03</i>	<i>46 507,49</i>
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	98 638,61	1 056 081,11
Total des charges exceptionnelles	18 012 080,43	6 542 106,02

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2022	2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Débits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties	731,82	72,77
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	50 206,99	1 504 056,35
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	<i>50 938,81</i>	<i>1 504 129,12</i>
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles	2 000,00	
Immobilisations corporelles	17 695 376,44	1 818 730,00
Immobilisations financières	666 743,02	778 963,50
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cessions d'éléments d'actif</i>	<i>18 364 119,46</i>	<i>2 597 693,50</i>
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers	3 403,62	387 279,83
<i>Total autres produits exceptionnels</i>	<i>3 403,62</i>	<i>387 279,83</i>
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges		600 000,00
TOTAL	18 418 461,89	5 089 102,45

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2022	2021
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 470,60	60 392,48
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>	<i>29 470,60</i>	<i>60 392,48</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 027 976,88	12 452 505,29
Dettes fiscales et sociales	4 781 973,36	4 042 214,38
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>16 809 950,24</i>	<i>16 494 719,67</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 544 604,94	871 054,63
<i>Total dettes diverses</i>	<i>1 544 604,94</i>	<i>871 054,63</i>
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	18 384 025,78	17 426 166,78

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2022	2021
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	11 835 640,49	14 838 952,69
Autres créances	7 779 269,54	3 470 175,20
<i>Total créances</i>	<i>19 614 910,03</i>	<i>18 309 127,89</i>
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	19 614 910,03	18 309 127,89

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2022	2021
Charges d'exploitation :		
Marchandises	19 515 222,52	3 925 001,13
Loyers	137 631,41	206 421,14
Autres charges externes	233 988,40	336 255,16
Taxes		
<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>19 886 842,33</i>	<i>4 467 677,43</i>
Charges financières :		
Interets		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	19 886 842,33	4 467 677,43
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	19 886 842,33	4 467 677,43

Nature des produits	2022	2021
Produits d'exploitation :		
Autres produits	13 906,98	91 896,88
<i>Total produits d'exploitation</i>	<i>13 906,98</i>	<i>91 896,88</i>
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	13 906,98	91 896,88
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	13 906,98	91 896,88

TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	19 872 935,35	4 375 780,55
---	----------------------	---------------------

& Invoice - Tableau annexe

CAPITAL SOCIAL :

La valeur de la part est de 1€.

	CAPITAL LIBERE	CAPITAL A LIBERER	CAPITAL SOUSCRIT
Capital début d'exercice :	9 857 445	414 759	10 272 204
Associés Coopérateurs	9 646 673	414 759	10 061 432
Associés non Coopérateurs	210 772		210 772
Souscriptions Associés Coopérateurs	1 884		1 884
Souscriptions complémentaires Associés Coopérateurs			
Capitalisation ristournes et intérêts			
Souscriptions et transferts de Associés Coopérateurs			
Remboursements Associés Non Coopérateurs	-7 557		-7 557
Remboursements Associés Coopérateurs	-202 218	-272	-202 490
Transferts vers Associés Non Coopérateurs			
Passage des inactifs > 5 ans à capital à rembourser			
Augmentation consécutive à la mise à jour capital statutaire		21 830	21 830
Capital fin d'exercice :	9 649 554	436 317	10 085 871
Associés Coopérateurs	9 446 339	436 317	9 882 656
Associés non Coopérateurs	203 215		203 215

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

L'excédent se décompose ainsi :	
Résultat avec les associés avant participation	1 466 538.72
Résultat avec les tiers avant participation	- 197 502.61
Excédent total :	1 269 036.11
Affectation aux réserves obligatoires :	
Réserve indisponible opérations avec les tiers non associés	
Réserve légale (sur résultat des associés avant participation et forfait social)	
Réserve statutaire	
Réserve compensant les remboursements de parts sociales	207 891.00
Excédent net réparti :	1 061 145.11
Autres réserves statutaires ou contractuelles	
Intérêts aux parts à avantages particuliers	
Intérêts aux parts 2.23 % (associés non coopérateurs)	4 532.00.00
Intérêts aux parts 2.23 % (associés coopérateurs)	210 653.00
Distribution de dividendes reçus au titre des participations	
Ristourne activité Distribution	337 675.00
Ristourne activité Collecte (céréales) 0.00%	
Ristourne activité Collecte (semences) 0.00%	
Ristourne sous forme d'attribution de parts sociales	
« provisions » pour parfaire l'intérêts aux parts sociales	
« provisions » pour ristournes éventuelles	
Réserve ordinaire	508 285.11

PROVISION POUR PARFAIRE L'INTERETS AUX PARTS :

1979/80	6 098	(affectation du résultat de 1979/80)
1980/81	6 098	
1981/82	30 490	
1982/83	45 735	
1983/84	15 245	
1989/90	91 469	
1990/91	45 735	
1998/99	25 145	
2004/05	-159 636	
2005/06	140 000	Solde au 30/06/2022
2019/20	-184 944	
	67 532.23	

INFORMATION EN MATIERE D'INDEMNITE COMPENSATRICE DE L'ACTIVITE
ALLOUEE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Montant alloué pour l'exercice 2021/2022 au Conseil d'Administration : 213 203€.

ENGAGEMENTS FINANCIERS**DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES**

<i>Nature de la dette</i>	<i>Montants garantis par des sûretés réelles</i>	<i>Nature de la sûreté</i>
Emprunts auprès des établissements de crédit	9 478	Hypothèque
	0	Privilège prêteur de denier
	198 018	Nantissement
	207 495	

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

<i>Catégorie</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
Effets escomptés non échus	Néant					
Cautions	44 774 178	0	9 324 110	6 450 068	0	29 000 000
Lettres d'intention	Néant					
Autres garanties	Néant					

ENGAGEMENTS RECUS

Avals	35 390 000					35 390 000
Cautions	364 247					364 247
	35 754 247					

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2022	2021
Cadres	88,66	73,00
Agents de maîtrise	205,49	175,00
Employés et techniciens	197,01	212,00
<u>Autres :</u>		
Intérim	28,70	
Intérim		14,56
TOTAL	520	475

Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Reserves et report à nouveau avant affect. résultat	%	Valeur Brute	comptable Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remis	Cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
1. Filiales > 50%										
-Oxyane Participation	16 463 088	20 059 760	77	26 442 209	26 442 209		29 250 806	2 278 119	3 850 816	1 561 924
2. Autres participations										
-Cerevia			28	251 356	251 356	606 543	0			
-Cesec			52	47 160	47 160	284 518				
-Extrusel			2	99 453	99 453					592
-Fidicoop			3	236 750	236 750					
-Gie RVS			6		0					
-Gie ISES			93	47 194	47 194	2 184 181				
-Gie GSV			50	7 500	7 500	511 545				
-Invivo			ns	890 110	890 110					61 302
-Jaere atockage			24	84 900	84 900					
-Oceol			1	3 715	72					
-Sci les Tellines			3	643 406	643 406					
-Scis groupe Oxyane			-	198 309	198 309	316 757	3 508 474			490
-Sica Rhône Saône Engrais			34	314 880	314 880	158 876				
-Tabac Garonne Adour			-	12 704	12 704					
-Top semences			38	1 677 452	1 677 452	1 677 462				13 879
-Uacpt			14	291 902	0					
-Union Terres d'Alliances			55	21 010	21 010	2 417 776				
-Verneuil Agro financement			6	1 980 036	1 980 036					
-Oxyane Solaire			50	10 000	10 000					
-Autres participations diverses			-	621 354	573 728	2 463				3 213
-Association prioriterre					0	50 000				